



Vers la connaissance et la sauvegarde des mégolithes : l'exemple du Vendômois (XVII^e-début du XX^e siècle)

DANIEL SCHWEITZ

À Gervais Launay (1804-1891),
dessinateur et archéologue.
in memoriam

En ce cent-cinquantième anniversaire d'une société qui a, pour ainsi dire, construit par ses travaux le patrimoine et l'identité de son objet scientifique : le Vendômois, comment ne pas se pencher sur le progrès des connaissances résultant de recherches dont elle a si manifestement favorisé l'émergence. Pour ce faire, dans le cadre restreint de cette contribution, nous ne porterons attention qu'aux seuls inventaires réalisés avant 1930 concernant les *mégolithes* (ou *monuments mégalithiques*) du Vendômois : dolmens, sépultures sous dalle, menhirs et polissoirs. Cet exemple, pour limité qu'il soit, renvoie néanmoins à une réalité mal connue de la vie scientifique et culturelle contemporaine : la contribution des sociétés savantes, en l'occurrence la Société archéologique du Vendômois, à la connaissance de leur territoire, comme à la sauvegarde de son patrimoine bâti et de ses vestiges archéologiques (voir : SCHWEITZ, 2008).

On sait aujourd'hui que les dolmens constituent bien des sépultures, ainsi qu'un certain nombre d'antiquaires l'avait d'ailleurs reconnu par des fouilles, depuis la découverte et la publication d'une importante sépulture mégalithique normande, par les soins de Robert Le Prévôt de Cocherel, en 1685 (MASSET, 1997, p. 6 et sq.). Mais des recherches récentes se dégagent une impression de complexité du phénomène mégalithique,

qui n'avait jusqu'alors pu être soupçonnée, tant sont variés les types architecturaux, les pratiques funéraires, les modes d'utilisation des sépultures et la façon dont ils furent condamnés. Le vécu particulier de chacun des monuments ne paraît pas moins complexe, avec souvent une succession d'arrêts dans l'utilisation, de remplissages partiels, de réutilisations temporaires, de destructions intentionnelles d'éléments encore utilisables, le tout prolongé par des opérations de condamnation d'une amplitude qui a été longtemps ignorée, et à la suite desquelles un mégalithe pouvait être soustrait aux yeux des vivants (*id.*, p. 163-164).

Ces recherches, et notamment celles menées dernièrement en Beauce (programme ARCHEA : *Mégolithes de Beauce*), ont amené une meilleure prise en compte de l'importance et de l'intérêt du phénomène des sépultures sous dalle, type dont on verra qu'il avait été précédemment observé par plusieurs des archéologues vendômois : Gervais Launay en 1869 (p. 110, fig. p. 109), Georges Renault en 1904 (p. 294), Gaston Barrier en 1927 (p. 70). Le préhistorien Jacky Despriée avait même souligné, dès 1971, leur relative importance dans le Département : peut-être 30 % des monuments encore étudiés (DOUSTIN, DESPRIÉE, 1971, p. 248), mais avec seulement six exemples connus en Vendômois à cette époque, situés sur les communes de Huisseau-en-



Fig. 1 : Dolmen ruiné de Vaugouffard, ou Pierre Brau, à Thoré-la-Rochette, dessiné par Armand Queroy (ROCHAMBEAU, 1869).

Beauce, Saint-Martin-des-Bois, Saint-Rimay, Villerable, pour un total de onze dans le Département (DESPRIÉE, LEYMARIOS, 1974, p. 181, 184).

En région Centre, où existe une remarquable concentration de mégalithes dans le Dunois, la vallée du Loir et la Petite Beauce, anciennement repérée, les datations ont pu être précisées par des fouilles récentes. Les sépultures sous dalle renvoient à un mégalithisme précoce, attribué au Néolithique moyen I (VI^e-V^e millénaires avant J.-C.) ; les dolmens à couloir sont datés du Néolithique moyen II (V^e-IV^e millénaires) ; on a constaté que les dolmens existants ont été réutilisés, alors qu'on en construisait probablement encore d'autres au Néolithique récent (IV^e-III^e millénaires) et final (Guy Richard, in SOULIER, 1998, p. 72, fig. 4, p. 76).

Érigés pendant une longue période, contemporaine de l'âge des dolmens, une signification religieuse au sens large s'attache également aux menhirs, mais sans que leurs fonctions puissent encore être déterminées. Celle des polissoirs est plus évidente : ils renvoient à la production des haches polies, qui leur a d'ailleurs laissés des traces caractéristiques : rainures et cuvettes de polissage. La région du Loir vendômois et de ses affluents passe aux yeux des spécialistes (par ex. NOUEL, 1961, p. 494), avec le Dunois, pour être un centre de production *quasi-industriel* de haches polies au Néolithique, et une région dans laquelle on a d'ailleurs trouvé des polissoirs qui comptent parmi les plus remarquables de France, et dont quelques-uns sont entrés au musée créé par la Société à Vendôme.

À lire cette contribution, on pourra constater que le progrès des connaissances prend racine, pour le moins, dans la curiosité des voyageurs et des premiers antiquaires du XVII^e siècle, qu'il se soumet à la *celtomanie* régnant au début du XIX^e siècle, avant de faire l'objet d'inventaires successifs par Gervais Launay, en 1868 et en 1878. Ces travaux seront complétés par l'apport des fouilles réalisées par Gaston Barrier, avec l'aide de Paul Clément et d'Édouard Valin, dans les années 1920. Ce pan de l'historiographie locale s'inscrit au cœur de

ce qui peut être regardé comme une sorte d'âge d'or de l'*érudition autochtone*, commençant dans les années 1860 en Vendômois, avec des chercheurs qui se font d'abord archéologues du bâti et prospecteurs de surface, avant de plus souvent se lancer dans des fouilles, à partir des années 1920. Avec une bonne vingtaine d'articles publiés dans son bulletin, durant la période ici prise en compte, entre 1862 et 1930, la Société archéologique du Vendômois aura apporté une contribution significative à la première connaissance des mégalithes de la région ligérienne, une contribution scientifique dont on trouvera certainement peu d'équivalents à l'échelle d'un simple arrondissement.

Le très utile *Inventaire des mégalithes de Loir-et-Cher* par Jacky Despriée et Claude Leymarios, publié aux éditions du CNRS en 1974, va marquer un premier aboutissement des recherches menées en Vendômois depuis la seconde moitié du XIX^e siècle. On notera que durant la séquence historiographique ici prise en compte, avec pour *terminus ante quem* les années 1930 : la quasi-totalité des contributions à la connaissance des mégalithes locaux a été publiée par des membres de la Société archéologique du Vendômois, et cela dans son bulletin. Autre illustration des liens qui unissaient, naguère encore, cette Société aux chercheurs portant attention au patrimoine mégalithique de son champ d'activité, on sait également que Despriée et Leymarios assureront un temps sa présidence, le premier de 1981 à 1983, le second de 1978 à 1980, puis en 1984 et 1985.

Premières interrogations, premières hypothèses

On imagine que pour qu'il y ait un projet d'inventaire et d'étude scientifique des mégalithes du Vendômois, il faut que ces derniers soient reconnus localement comme dignes de cet intérêt tout particulier. Durant

longtemps, la chose n'ira pas de soi pour des monuments que n'évoquent pas les textes de l'Antiquité, à une époque où la notion de Préhistoire reste d'ailleurs à inventer, à une époque, surtout, où la Bible fait naître les premiers hommes seulement quelques milliers d'années avant J.-C... Même si les mégalithes et les outils de pierre taillée et polie retiennent l'attention des antiquaires du XVIII^e siècle, ce n'est pas avant les années 1860 que la référence à la mythologie, désormais confrontée aux découvertes des préhistoriens, va peu à peu céder la place à des connaissances scientifiques, et que la datation des mégalithes va commencer à se préciser.

On peut constater que vers 1860, un professeur du lycée de Tours en est encore à combattre, dans son enseignement, l'idée selon laquelle « 5 865 ans se sont déroulés depuis le commencement du monde, et 4 249 depuis le Déluge » (BAILLEUL, 1992, p. 217). En 1857, Philip Henry Gosse, un naturaliste anglais opposé aux thèses de Darwin, ira même jusqu'à publier un ouvrage dans lequel il expliquait que Dieu avait créé la terre avec des strates géologiques et des fossiles pensant que cela occuperait les mauvais esprits, thèse qui ne sera cependant pas acceptée par l'Église, car elle donnait l'image d'une tromperie divine (CHAUVIN, 2008, p. 280).

Mais nombre d'ecclésiastiques de cette époque ont une attitude très ambiguë face aux recherches portant sur les âges préhistoriques, travaux qui les attirent et les inquiètent tout à la fois, par les nouvelles connaissances scientifiques qu'ils font émerger. Dans ces mêmes années 1860, l'abbé Louis-Alexis Bourgeois (1819-1878) peut même sérieusement envisager l'existence de l'homme dès l'époque tertiaire, sur la base de découvertes archéologiques faites à Thenay en Loir-et-Cher. Il présentera cette thèse à la Société archéologique du Vendômois en 1863 (p. 75-82), puis au Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique de Paris en 1867, et enfin au Congrès archéologique de Vendôme en 1872 (1873, p. 9-11).

Dans sa notice nécrologique, Camille Florance (1929, p. 220), soulignera que l'abbé Bourgeois, enseignant (1850), puis directeur du collège de Pontlevoy (1869-1878), n'avait pas craint de « s'indigner contre une foi craintive qui refuserait à l'expérience le droit d'éclairer l'interprétation des Livres saints et de réformer, dans les questions de sa compétence, des opinions vieilles que l'Église n'a consacrées par aucune définition ». On notera tout de même qu'en 1904, le préhistorien amateur Achille Beaufile (p. 16), dans son guide touristique des mégalithes des environs de Blois, s'il date bien ces monuments du Néolithique, en est encore à dire cette dernière « bien postérieure au cataclysme européen du déluge »...

Il est logique que ce soit les mégalithes situés à proximité des voies de communication qui aient d'abord, ou plus particulièrement, retenu l'attention des voyageurs et des premiers antiquaires ; c'est le cas du dolmen de La Chapelle-Vendômoise, situé sur la route menant

de Vendôme à Blois, villes notables dès le XI^e siècle. L'érudit et collectionneur d'antiquités strasbourgeois Élie Brackenhoffer, se rendant de Vendôme à Blois au cours d'un voyage à travers le royaume en 1643-1644 (éd. 1925, p. 194) s'est arrêté devant ce dolmen. Il s'est, évidemment, interrogé sur l'origine de ces « grands blocs de pierre, sur lesquels repose un très grand bloc plat, d'un poids indicible », notant qu'ils constituaient alors un abri pour les « passants », par temps de pluie. Il a surtout observé que : « si ces pierres ont été ainsi disposées par la nature, il est extrêmement remarquable qu'elles soient assemblées comme une petite cabane ouverte des deux côtés, avec une terrasse par-dessus. Si au contraire elles ont été disposées ainsi par l'effort de l'homme, on est encore plus émerveillé de la très grande force, de l'adresse et des instruments qu'il a fallu y employer ».



Fig. 2 : Le dolmen de la Pierre Levée à La Chapelle-Vendômoise, propriété de la Société archéologique du Vendômois.

On peut penser que ce type d'interrogation a également été le fait de certains des lettrés blésois et vendômois du siècle précédent. Cela, à une époque où les premiers antiquaires commencent à s'intéresser aux mégalithes, sur les traces d'Olaus Magnus, dont l'*Histoire des peuples du Nord*, publiée en latin à Rome, en 1555, a joui d'une grande notoriété et a connu une large diffusion aux XVI^e et XVII^e siècles (COYE, 1998, p. 182), peut-être également sur celles d'Olaus Wormius, dont la publication concernant cette même région paraîtra en 1643 (BERTRAND, 1889, p. 129).

Certains des mégalithes du Vendômois ont également dû être repérés par les ingénieurs des Ponts et Chaussées qui ont, ici comme ailleurs, tracé de nouvelles routes et levé des cartes plus détaillées au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Ces derniers ont compté parmi les principaux informateurs locaux des antiquaires de l'époque, tel le comte de Caylus, pour lequel M. de Hauteclair, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées, va, par exemple, lever le plan de l'*oppidum* de Sougé (CAYLUS, V, 1761, p. 377, 380, pl. CXIII). On constate en tout cas que le dolmen de la « Pierre

relevée» à La Chapelle-Vendômoise, comme celui de la «Pierre du Breuil» à Sargé-sur-Braye, observé par Jules de Pétigny (1849, p. 22) mais aujourd'hui disparu, figurent sur la carte de Cassini, levée vers 1760.

Il est certain que les premiers antiquaires vendômois et blésois ayant porté intérêt aux mégalithes, au XVIII^e et durant la première moitié du XIX^e siècle, n'ont pu ignorer l'existence des deux grands ouvrages de référence de l'époque : *L'Antiquité expliquée et représentée en figures* de Bernard de Montfaucon (15 vol., 1719-1724), et le *Recueil d'Antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises* d'Anne-Claude-Philippe de Tubières, comte de Caylus (7 vol., 1752-1767). Ces ouvrages figuraient d'ailleurs dans la bibliothèque saisie sur l'évêque de Blois, M. de Thémines, pendant la Révolution (information de Bruno Guignard, 2011), cette dernière constituant l'essentiel du fonds de la bibliothèque municipale qui sera ouverte au public dès 1798 (BERGEVIN, DUPRÉ, II, 1847, p. 558).

Gervais Launay et ses collaborateurs feront effectivement référence à l'ouvrage du comte de Caylus (IV, p. 177), à propos de l'*oppidum* de Sougé, dans leur savant *Guide du touriste dans le Vendômois*, en 1883 (p. 385). Mais il est néanmoins bien difficile de se faire une idée de l'influence qu'aurait pu exercer cet ouvrage sur les érudits locaux du Vendômois dans les années 1860. On constate au demeurant que l'opinion du comte de Caylus sur les mégalithes ne sera connue d'Alexandre Bertrand, spécialiste de la question sous le Second Empire, et conservateur du musée des Antiquités nationales à partir de 1867, que «longtemps» après qu'il eut remis sa première étude (décembre 1861) à l'Académie des inscriptions et belles-lettres (BERTRAND, 1889, p. 158).

Avec les publications de Bernard de Montfaucon et du comte de Caylus, les «monuments» : le vocable désigne alors aussi bien les bâtiments et les mégalithes, que les objets ou les documents d'archives, vont dorénavant être considérés comme de véritables sources de la connaissance du passé. Si on admet dès lors qu'il est possible de les comparer entre eux, de les insérer dans une classification typologique ; en même temps, c'est toujours en les rapportant aux textes antiques qu'on cherche à les dater et à les expliquer. C'est cette démarche biaisée qui anime l'antiquaire tourangeau Le Royer de La Sauvagère à interpréter les mégalithes de Carnac comme des vestiges d'un camp de César, en 1751 (COYE, 1998, p. 46-47). Ces mégalithes resteront un objet d'intérêt très secondaire pour les érudits du XVIII^e siècle. En 1759, le comte de Caylus (III, p. 322) observe, plus généralement, que : «les Gaulois, avant la conquête des Romains, sont un objet [bien] peu considérable, par rapport aux arts et aux monuments». Bien qu'il soit probablement l'un des érudits les mieux informés de ces questions à l'époque, il admet qu'il en a «des lumières si confuses, et si peu certaines», qu'il lui faut se contenter de présenter dans son *Recueil d'Antiquités [...] gauloises* un petit nombre de vestiges que

«le hasard» seul lui à fourni, et qui lui ont paru appartenir à cette période.

On sait que le comte de Caylus (VI, 1764, p. 369) s'est interrogé à propos de l'allée couverte de Bagneux, près de Saumur : «la forme singulière de ce monument et d'autres pareils ne pouvant servir d'habitation doit-elle être regardée comme un objet de culte? [...]. On s'y perd et le silence est le meilleur parti ; c'est aussi celui que les Romains ont pris à leur égard». Dans son analyse des alignements de Carnac, à partir des observations qui lui ont été transmises par Le Royer de la Sauvagère, Caylus (p. 380, 383) s'inscrit en faux contre l'opinion de M. des Landes qui, dans son *Traité de physique*, regardait les mégalithes comme d'origine naturelle et relevant donc de la géologie. Réfutant également l'opinion de Le Royer de La Sauvagère, qui voyait à Carnac les restes d'un camp de César, et même s'il note que la tradition leur donne souvent ce nom, ces vestiges lui paraissent antérieurs à la conquête romaine (p. 384).

Il se dit en tout cas «bien éloigné de donner ces monuments aux anciens Gaulois», considérant que «les monuments eux-mêmes certifient que les gaulois ne peuvent y avoir aucune part». Du silence des textes antiques, il infère : «une antiquité d'autant plus reculée que du temps des Romains la trace en était perdue» (p. 386-387). Il observe cependant que ces pierres donnent «l'idée d'un culte bien établi», qui n'est pas de ceux qu'on connaît chez les Gaulois. Il pense plutôt à un culte apporté par «des hommes venus de la mer, et qui se sont établis sur les côtes», d'autant qu'il est d'avis que l'on ne connaît ces mégalithes que «dans quelques provinces situées au bord de la mer, ou du moins qui en soit peu éloignées» (p. 386).

Les mégalithes doivent laisser encore plus perplexes nombre d'érudits locaux de moindre volée, tel ce Robin, curé de Saint-Pierre d'Angers, qui, en cette même année 1764, se trouve fort embarrassé au sujet du dolmen de Bagneux à Saumur. Il ne sait s'il doit l'attribuer aux Romains ou aux envahisseurs barbares qui leur succèdent, et finit par le trouver «extraordinairement gothique»... Dix ans plus tard, il se ralliera cependant à l'opinion de Le Royer de La Sauvagère qui attribue dorénavant les dolmens aux Gaulois (GRUET, 2005, p. 11).

À partir du début du XIX^e siècle, les mégalithes, toujours considérés comme des «pierres celtiques», vont plus spécialement retenir l'attention des antiquaires, mais toujours sur les traces de Bernard de Montfaucon, dont Louis Batissier reconnaît en 1843 (p. 180) qu'il avait été le premier, au début du XVIII^e siècle, à s'efforcer d'arracher les mégalithes à l'oubli, et à se plaindre de leur destruction. Le progrès des connaissances sera lent et laborieux, et jusqu'au début du dernier tiers du XIX^e siècle, les mégalithes seront couramment attribués aux Celtes (COYE, 1998, p. 182). L'érudit mançais Julien Pesche, lorsqu'il divise l'histoire de sa province en cinq époques, en 1842 (p. II), en est toujours réduit à qualifier la période antérieure à

la conquête des Gaules par César de « temps fabuleux », cela « par défaut de monuments suffisants pour la décrire avec succès ». Au début du XX^e siècle, cette perception *anhistorique* du passé antérieur à la conquête romaine restera commune, et l'archéologue Ambroise Ledru (1911, p. IV), dans son copieux *Répertoire des monuments et objets anciens [...] dans les départements de la Sarthe et de la Mayenne*, pourra encore affirmer que : « l'idée ne peut venir à personne d'essayer une histoire [des] temps préhistoriques ».

On constate néanmoins que dès 1807, l'érudit loir-et-chérien Éloi Johanneau (p. 64), dans son « discours d'ouverture » de l'Académie celtique regarde les mégalithes, après la langue celtique et les traditions populaires censées avoir conservé une partie de la mémoire de cette civilisation, comme l'un des objets d'étude à proposer aux « correspondants » de sa société en province. Le « questionnaire » proposé par l'Académie celtique (DULAURE *et al.*, 1807, p. 82), dans un chapitre consacré aux « monuments antiques », attire l'attention sur ces « monuments bruts » (les mégalithes) qu'il s'agit de localiser et d'étudier, en portant notamment attention aux traditions populaires qui peuvent s'y attacher. En 1810, dans une longue et assez délirante étude consacrée au grand dolmen de la Grotte des Fées à Saint-Antoine-du-Rocher (Indre-et-Loire), Johanneau regarde celui de La Chapelle-Vendômoise comme un « temple et autel de la religion druidique », comme un « autel pour les sacrifices », consacré au dieu Cernunos (p. 409). Il note que ce mégalithe est situé à la limite des comtés de Vendôme et de Blois, et avance l'idée qu'ici : « le nom de Chapelle a sans doute remplacé celui du temple ou de l'autel druidique qui en tenait lieu » (p. 412).

Mais, dès 1833, Louis de La Saussaye, dans sa « proposition d'un plan de travail » aux érudits de la toute nouvelle Société des sciences et des lettres de la ville de Blois (p. 22), fait déjà montre d'une intuition quant à l'ancienneté véritable de ces mégalithes. Pour



Fig. 3 : Éloi Johanneau (1770-1851), érudit loir-et-chérien, membre fondateur de l'Académie celtique (1804).

lui, « l'histoire de l'art architectural » en Blésois doit remonter « jusqu'à ces obélisques informes [les menhirs], ces édifices grossiers et pourtant grandioses [les dolmens], contemporains des temps où l'âge du fer était encore inconnu, et que les premiers habitants de la Gaule élevaient sur le terrain des frontières ». La même année, dans son rapport sur les travaux de cette même société, A. du Plessis (p. 472-473), son secrétaire, par ailleurs membre de la Société royale des antiquaires de France, soutient lui aussi, qu'antérieurement à la religion des druides : « il faut peut-être chercher encore un culte antérieur, immémorial, dont il resterait d'imposants monuments ; que nous appelons druidiques, et que nous rajeunissons peut-être ».

Il faudra attendre 1865 pour qu'Alfred de Martonne (p. 6-7) reconsidère de façon plus satisfaisante le cas du dolmen de La Chapelle-Vendômoise, écrivant : « jusqu'à ces dernières années, nous l'avons considéré, sans conteste, comme celtique, et en conséquence élevé par les Gaulois [...]. Mais depuis peu, les recherches plus approfondies des archéologues ont jeté des doutes sur toute l'époque dite celtique [...]. [Ces mégalithes auraient été] érigés par des hommes de beaucoup antérieurs, appartenant à l'âge de pierre, nations plus sauvages [...] qui ont laissé pour attestation de leur passage ces haches de silex [...] qu'on commence à remarquer partout ».

Une borne marquant la limite des cités gauloises ?

L'hypothèse qu'avance Louis de La Saussaye en 1833, et qu'il soutiendra toujours lors de la réunion des sociétés savantes à la Sorbonne en 1863, les considérant comme des « monuments limitants » (CHABOUILLET, 1868, p. 415), s'appuie évidemment sur le cas, bien connu, du dolmen de La Chapelle-Vendômoise. Ce dernier s'élève effectivement sur une paroisse dite « vendômoise » (voire « blésoise »...), parce que située à la limite des *pagi* vendômois et blésois du Moyen Âge (BARTHÉLEMY, 1993, p. 158, n. 111, 508). En 1849, Jules de Pétigny (p. 17-18) avancera même l'idée que ce mégalithe constituait l'une des « bornes » matérialisant, depuis la guerre ayant opposé le comte de Blois à celui de Vendôme, au XI^e siècle, la limite entre leurs fiefs, avant que cette dernière ne soit rectifiée par la transaction de 1329 précisera Raoul de Saint-Venant (I, 1912-1913, p. 296).

Cet exemple renvoie à celui de la « Pierre Debout », menhir du Pré Barré (ou des Grosses Pierres) de Mondoubleau, dont on a dit que, pendant longtemps, il a servi de borne marquant la limite entre les droits de pêche du seigneur et ceux de ses vassaux, dans l'étang où il se trouvait (FLORANCE, 1923, p. 440). En limite du Vendômois on pourrait également citer l'exemple de la « *lapis magnus* » qui, dans une fausse charte de fondation de l'abbaye de Saint-Calais, rédigée au plus tard

au IX^e siècle, est signalée en tant que limite entre des espaces relevant des villages de Baillou et de Marolles (LEDRU, 1911, p. XVII, 186). On notera également que Louis Bousrez, dans son *Inventaire des monuments mégalithiques de Maine-et-Loire* (1897, p. 34, et n.), évoque deux pierres « signalées jadis comme des limites de provinces » ; l'une à Ingrandes séparait la Bretagne de l'Anjou, en un point où se situe aujourd'hui la « limite commune » des départements de Maine-et-Loire et de Loire-Atlantique, l'autre, près de Doué-la-Fontaine, était, « dit-on, la limite du Poitou ».

En 1863, Achille de Rochambeau (p. 192), à propos du site de Thoré-la-Rochette, fait référence au travail de Jacques-Antoine Dulaure sur les « monuments druidiques », paru dans les *Mémoires des antiquaires de France* en 1820, où l'auteur affirme que les cérémonies du « culte des Gaulois se célébraient [...] particulièrement sur les frontières ». Cette hypothèse renvoie au questionnaire proposé (sous sa plume) par l'Académie celtique en 1807 (DULAURE *et al.*, 1807, p. 81, question 23), qui demandait à ses correspondants de province de vérifier si les « tombeaux antiques », dont les « monuments en pierres brutes », ne s'élevaient par sur des « frontières ». On note qu'en 1878 (p. 173, n. 1), Gervais Launay reste partisan de cette hypothèse pour expliquer l'origine du dolmen de La Chapelle-Vendômoise, mégalithe qu'il pense toujours être une « borne » de délimitation entre le Vendômois et le Blésois d'avant le Moyen Âge.

Pour l'abbé Michel Simon, dans le manuscrit de son *Histoire de Vendôme et de ses environs* (rédigé entre 1752 et 1781), ce qui est évidemment intervertir les faits historiques, il s'agirait même d'un monument élevé à cet effet par le comte de Vendôme, Foulques l'Oison, au XI^e siècle, afin de marquer sa possession de La Chapelle-Vendômoise, terre qui lui avait été disputée par le comte de Blois (SIMON, I, éd. 1834, p. 74). C'est également l'avis du comte Charles-Marie d'Irumberry Salaberry, membre correspondant de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher (ANTONY-GENEVOIX, 1844, p. 67), au moins depuis les premières années du siècle (DESPARANCHES, 1809, p. 493).

Le regard d'un celtomane : Jules de Pétigny (1849)

En 1849, dans son *Histoire archéologique du Vendômois*, Jules de Pétigny (1807-1858), ancien élève de l'École des chartes et correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, ne fait plus débiter son récit des origines de ce petit pays avec l'apparition, dans les textes du Moyen Âge, des comtes et des abbés de la Trinité de Vendôme. Il s'efforce désormais de remonter jusqu'à l'« époque gauloise » [en réalité la Préhistoire avec ses mégalithes], dans un chapitre consacré aux « Antiquités », considérées de l'époque gauloise au X^e siècle. C'est ce chapitre, localement

novateur, qui fait de lui comme le fondateur de l'archéologie *antéhistorique* en Vendômois, et l'inventeur de son patrimoine spécifique : les monuments mégalithiques. L'ouvrage, remarquablement illustré par Gervais Launay, professeur de dessin au lycée de Vendôme, restera longtemps la principale référence archéologique concernant le Vendômois, y compris dans les domaines où la recherche ayant progressé, où la celtomanie s'étant estompée, ses interprétations n'étaient plus du tout recevables.

Si l'*Histoire archéologique du Vendômois* de Jules de Pétigny évoque la période *antéhistorique*, c'est pour en faire une étude fortement marquée par la celtomanie qui fonde les postulats de son auteur, mais dont on constate qu'elle se retrouve, sous une autre forme, jusque dans les travaux plus scientifiques de Camille Florance, au cours des années 1920. Ce dernier imagine en effet, partout, et à propos de toutes sortes de vestiges archéologiques, des traces de l'époque et de la civilisation gauloises.

Pour Jules de Pétigny (p. 10), les dolmens du Vendômois répondaient à « l'usage constant chez les Gaulois de placer les dolmens, ces grossiers autels du culte druidique, sur les frontières des cités et des *pagi*. Là se réunissaient les députés des peuples et des villes pour terminer leurs contestations, ou confirmer leurs alliances par des serments solennels [...]. En même temps, ces pierres massives étaient autant de bornes indestructibles, qui fixaient d'une manière invariable la délimitation des territoires ; après deux mille ans, elles sont encore à leur place, indiquant toujours ces antiques démarcations dont elles sont restées les seuls témoins ». C'est donc tout naturellement à partir de ceux de ces mégalithes qui étaient alors connus, qu'il va s'efforcer de retrouver les limites oubliées du *pagus* de Vendôme.

Considérant le dolmen de Courcelles à Fréteval, pour lui « véritable limite » orientale du *pagus Vindocinensis*, l'auteur se plaît, en se fondant pour partie sur une observation très orientée de ce qu'il regarde, à tort, comme des *évidences archéologiques*, à en faire le théâtre des sacrifices accompagnant les cérémonies druidiques. Il écrit (p. 11) : « On égorgeait les victimes à la partie la plus haute de la table [du dolmen], et le sang coulait vers la partie inférieure, où l'on remarque à la surface de la pierre une excavation en forme de bassin, destinée à le recevoir. Une rigole dont on peut suivre encore la trace, conduisait ce sang vers le bassin où les prêtres le puisaient pour s'en frotter les mains et le visage. C'était dans cet état hideux que, debout sur le sommet de l'autel, ils intimaient leurs ordres ou lançaient leurs anathèmes au peuple prosterné »...

Portant lui aussi attention au cas du dolmen de La Chapelle-Vendômoise, et laissant à nouveau libre cours à son imagination, il écrit (p. 18) : « On remarque, sur la surface de la grande table [du dolmen], une rigole aboutissant à un bassin qui communiquait par une ouverture étroite et oblique avec la chambre inférieure. Le prêtre se plaçait au-dessous de cette ouverture et recevait le sang des victimes qui inondait son visage et

ses vêtements, puis s'élevant sur la plate-forme par l'intervalle qui sépare les deux grandes tables, il apparaissait à la lueur des torches, au peuple épouvanté, comme un fantôme sanglant»...

Les interprétations de Jules de Pétigny, proches de celles des autres celtomanes de la première moitié du XIX^e siècle, regardant les dolmens comme des autels druidiques où s'accomplissaient des sacrifices humains, se fondent sur le seul texte antique évoquant précisément les pratiques cultuelles des Gaulois, texte qui est alors connu de toute personne ayant reçu une éducation soignée : les *Commentaires sur la guerre des Gaules* de Jules César. Dans son Livre VI, chap. XVI, ce dernier écrit en effet : «La nation gauloise est, en général, très superstitieuse ; aussi ceux qui sont atteints de maladies graves, ceux qui vivent dans les hasards des combats, immolent des victimes humaines, ou font vœu d'en immoler. Les Druides sont les ministres de ces sacrifices. Ils pensent que la vie d'un homme ne peut être rachetée que par la vie d'un autre homme, et que les dieux immortels ne sauraient être apaisés qu'à ce prix. Ces sortes de sacrifices sont même d'institution publique».

Jules de Pétigny considérera également les habitats troglodytiques du Breuil (à Lunay), face à Thorée-la-Rochette, et ceux du coteau situé entre Lavardin et Montoire (p. 14-16, 33-38), comme des lieux où «les prêtresses du culte druidique [...], vêtues d'une robe noire et les cheveux épars, s'associaient aux lugubres cérémonies des sacrifices humains et en remplissaient elles-mêmes les rites barbares» (p. 37). En 1863, Achille de Rochambeau (p. 194-195), déjà plus prudent, se contentera de les regarder comme des «habitations celtiques», plus ou moins réaménagées par des siècles d'occupation. En 1889, dans son *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Vendôme*, Gervais Launay présentera toujours ces «grottes» dans la classe des vestiges «d'époque gauloise» (p. 38, 43, 54, 144).

Joseph Déchelette (I, 1908, p. 381-382) a souligné que ce genre d'interprétations prenait racine dans les

travaux des celtomanes de l'école de Théophile Malo de La Tour d'Auvergne-Corret (*Origines gauloises* [...], 1796), et de Jacques Cambry, fondateur avec Éloi Johanneau de l'Académie celtique en 1804 (*Monuments celtiques, ou recherches sur le culte des pierres. Précédées d'une Notice sur les Celtes et sur les Druides* [...], 1805). Ces auteurs considéraient les dolmens comme des «autels druidiques», où les prêtres de la religion gauloise avaient pratiqué de sanglants sacrifices ; cela, malgré les protestations, déjà anciennes, du comte de Caylus et de Pierre Jean-Baptiste LeGrand d'Aussy contre ces chimériques hypothèses. On ne peut également négliger à cette époque, déjà marquée par le succès que rencontrent les «poésies galliques d'Ossian» publiées par James Macpherson (éd. française, 1804), l'influence de l'œuvre poétique de Chateaubriand, dont on sait qu'il met en scène la druidesse germanique Velleda (I^{er} siècle), dans : *Les Martyrs où le triomphe de la foi chrétienne* (1809).

Débat sur la question des «monuments druidiques»

Dès 1856, l'abbé Auguste Voisin (p. 6), érudit connu tant à Blois qu'au Mans, reviendra sur les interprétations de Jules de Pétigny concernant les aménagements de ces lieux du *culte druidique*, en des termes qui pourraient tout aussi bien s'appliquer aux dolmens vendômois. Dans ses *Notes historiques sur le Bas-Vendômois*, l'abbé Voisin remarque qu'à «l'aide d'une imagination féconde, des celtomanes [prétendent que] la grotte dite des Vierges, par exemple, aurait été occupée par des collèges de druides et de druidesses. Les autels à Teutatès seraient debout encore, et ce que le simple villageois regarde comme le bassin de sa cuve, ne serait rien moins que le bassin destiné à recevoir le sang des victimes humaines»...

En 1884, Émile Delaunay et Léon Morancé, après avoir perfidement déclaré qu'ils ne sont pas, eux, atteints du «*delirium archeologicum tremens*» (p. VI), se gausseront à nouveau de Jules de Pétigny, et des «archéologues partisans du celtique à tout prix», observant à propos du premier (p. 180) : «il a dû assister à leurs rites nocturnes, car il n'omet aucun détail dans la description qu'il en a faite» (en 1849). On notera que, sur la foi d'une hache polie et de fragments de poteries «néolithiques» découverts dans la Grotte des Vierges par Aubin, «greffier de paix à Montoire», Camille Florance (1923, p. 503-504 ; 1925, p. 355), lui aussi porté à attribuer un trop grand nombre des vestiges archéologiques à l'époque gauloise, ira jusqu'à y voir une «grotte [...] habitée dès l'époque néolithique», avant d'être occupée par les Gaulois. La dernière observation archéologique de cette cavité aménagée, par l'auteur, y verrait plus volontiers (au moins dans son état final ?) une *cave-demeurante* du Moyen Âge, équipée d'une cheminée conique certainement datable

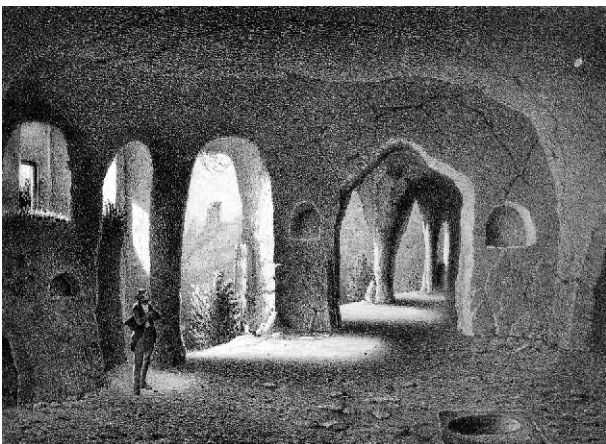


Fig. 4 : La Grotte de la Fontaine Auduée, entre Montoire et Lavardin, dessinée par Gervais Launay (PÉTIGNY, 1849).

du XI^e ou du XII^e siècle, peut-être un reclusage à l'usage des moines du prieuré voisin ? (SCHWEITZ, 2004, p. 14-19), ou pour le moins, comme le pensait Jean-Claude Yvard (info orale, 1994), l'une de ces *caves-fortes* aménagées dans nombre de coteaux ligériens.

Un mémoire posthume de Jules de Pétigny (1864, p. 205), portant sur les « monuments celtiques du Vendômois », continuera à soutenir que les « monuments en pierres brutes appelés communément celtiques ou druidiques sont l'œuvre des peuples gaulois », et que leur « destination religieuse » étant certaine, elle permet à l'auteur de continuer à affirmer (avant 1858, date du décès de l'auteur) qu'il s'agit bien de « monuments druidiques ». On observera que la même année 1864, le marquis de Nadaillac (p. 30) publie dans le bulletin de la Société un mémoire sur les « silex taillés antédiluviens et celtiques », où il souligne que la véritable datation et la fonction des mégalithes, qui ont été baptisés de « druidiques », restent en fait inconnues, cela dans un contexte scientifique où la notion d'âges préhistoriques précédant l'âge des métaux s'est pourtant imposée.

En 1884 l'affaire est définitivement entendue pour Gervais Launay (p. 21) qui, évoquant le dolmen de Louettes à Fréteval, d'abord regardé comme des « pierres à sacrifices » par son inventeur, l'instituteur de la commune, tient à préciser : « on a abandonné depuis longtemps cette étrange interprétation, que l'examen attentif de nombreux dolmens n'a pu justifier en aucune façon, et contre laquelle nous n'avons cessé de protester ». L'instituteur Alcide Couette se dit du même avis dans ses *Notes sur quelques monuments préhistoriques du Blaisois*, en 1890 (p. 138), observant que les monuments qu'on désignait jusqu'à ces dernières années comme « celtiques et même druidiques », et dont la destination était inconnue, sont dorénavant reconnus, pour la plupart, comme des tombeaux.

Il n'empêche que Gervais Launay, dans son *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Vendôme*, primé en 1867, mais publié seulement en 1889, et prenant en compte les nouvelles découvertes de mégalithes en Vendômois (en 1885, p. 73 ; en 1879, p. 100), présente toujours ces monuments dans la classe des vestiges « d'époque celtique ». En 1892, Rabouin (p. 110), signalant la découverte du menhir de Moulins à Landes-le-Gaulois, ose encore soutenir dans le bulletin de la Société l'idée que la disposition de ce menhir : haut de 2,15 m et « se terminant presque en pointe »..., permettait « à un prêtre des Druides de s'en servir comme d'un piédestal pour haranguer la foule assemblée au-dessous ». Il ajoute, pour faire bonne mesure, que « la réunion de plusieurs dolmens et de ce menhir, à proximité de sources importantes, suffirait à prouver, s'il était nécessaire, que cette localité a été un centre d'habitation des Druides ». En 1898, dans sa *Notice sur Landes*, publiée dans le bulletin de la Société, il continuera à soutenir l'idée que les dolmens

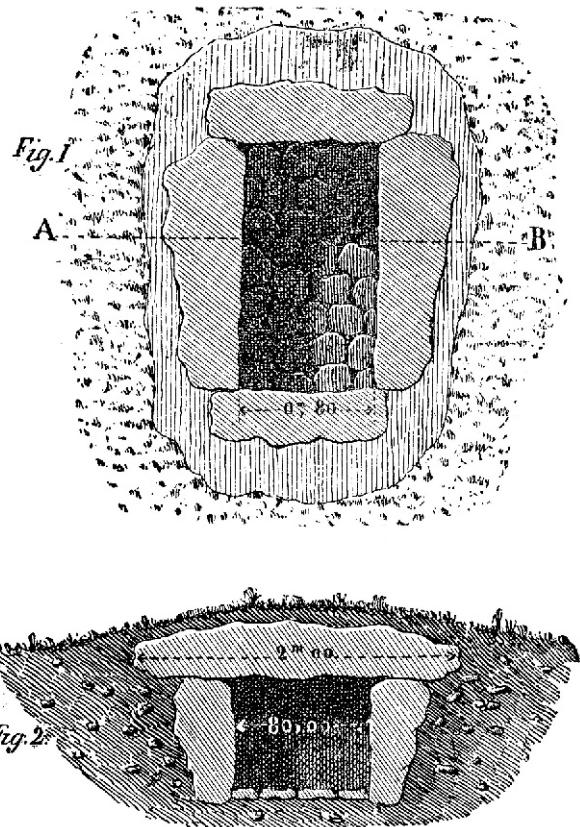


Fig. 5 : Plan et coupe du « tombeau gaulois » (sépulture sous dalle) de Saint-Rimay par Gervais Launay (BSAV, 1869).

de sa commune ont été élevés par « les Druides, grands prêtres de la religion des Celtes et des Gaulois » (p. 49), et que ce sont donc des « pierres druidiques » (p. 53). Il ajoutera que « la réunion de ces dolmens et menhirs, et peut-être d'un collège de druidesses, donnent à croire que cette localité était un centre religieux important » (p. 51).

Ce seul exemple illustre toute la difficulté qu'il y a à diffuser les dernières connaissances scientifiques, y compris jusqu'à un érudit local de la qualité de Rabouin, alors « notaire honoraire » à Châteaudun (Eure-et-Loir), membre de la Société dunoise d'histoire et d'archéologie depuis 1864, et même bibliothécaire de cette société en 1897. On sait que ce dernier, né à Landes-le-Gaulois, avait également été admis dans les rangs de la Société archéologique du Vendômois en 1883 (BSAV, 1883, p. 62), avant de devenir son « bibliothécaire-archiviste » de 1887 (BSAV, 1887, p. 6) à 1896 (BSAV, 1896, p. 254). À une époque où tout un chacun peut aisément s'informer aux meilleures sources, cette difficulté subsiste ; on peut le constater avec l'exemple de la Grotte des Vierges de Lavardin, à propos de laquelle un site en ligne sur Internet continuait, il y a peu, à faire référence aux cultes druidiques, tels que les imaginaient les celtomanes de la première moitié du XIX^e siècle.

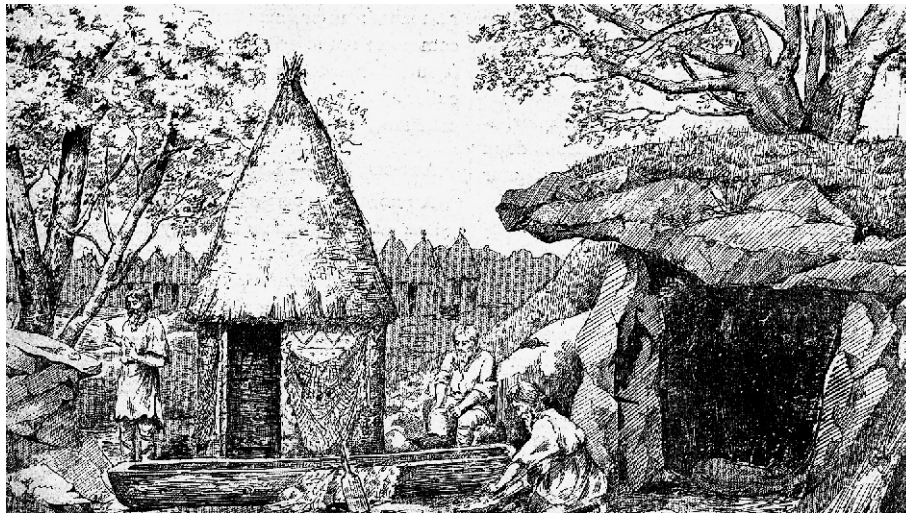


Fig. 6 : Le dolmen de la Grotte des Fées à Mettray (Indre-et-Loire), et son environnement à l'époque de la pierre polie, reconstitués à l'Exposition nationale de Tours en 1892 (LEDOUBLE, 1892).

La sauvegarde du dolmen de La Chapelle-Vendômoise

Dès la première année de son existence, la Société archéologique du Vendômois, Émilien Renou étant président, va être amenée à se préoccuper de la protection du plus connu des mégalithes de Loir-et-Cher : le dolmen de la *Pierre Levée* à La Chapelle-Vendômoise. Avec l'inventaire archéologique bientôt entrepris par Gervais Launay, il y a là un exemple qui illustre le rôle scientifique et culturel de la petite société vendômoise et de ses érudits, à une époque où les services administratifs de l'État n'avaient pas encore les moyens d'une présence sur le terrain, et ne pouvaient donc assurer une protection effective du patrimoine archéologique, et plus particulièrement des mégalithes.

En 1836, Prosper Mérimée s'était érigé en défenseur des mégalithes, s'interrogeant à propos de l'allée couverte de Bagneux, à Saumur : « ne pourrait-on prendre quelques mesures pour leur conservation, par exemple défendre de les employer comme matériaux des routes ? » (DEMAZIÈRE, 1896, p. 79). L'idée de lier l'inventaire, la surveillance et la protection des mégalithes, et éventuellement leur achat, avec l'aide des sociétés savantes, sera bientôt dans l'air du temps. On note ainsi que l'abbé tourangeau Casimir Chevalier, auteur du premier inventaire des mégalithes de sa province en 1842, dépose à la séance de 8 avril 1853 de la Commission archéologique de Maine-et-Loire une proposition ainsi formulée : « 1° – invitation au Gouvernement de confier la surveillance des monuments celtiques [les mégalithes] aux agents de l'ordre administratif ; 2° – statistique exacte de ces monuments dressée par les soins des sociétés savantes ; 3° – recommandation aux membres des sociétés savantes de se mettre en rapport avec les propriétaires et de faire connaître leurs

intentions ; 4° – dans le cas où l'existence d'un monument serait menacé, offrir une indemnité, ou s'il est possible, acquisition par la Société » (p. 80).

En séance du 9 octobre 1862 (*BSAV*, I, 1862, p. 72), le secrétaire de la Société archéologique du Vendômois, Gervais Launay, annonce que cette dernière avait été informée que ce mégalithe était menacé de destruction par son propriétaire, Richomme, qui désirait utiliser ses pierres comme matériaux pour servir à l'empierrement des routes. Richomme demandant 500 F des pierres du mégalithe, et d'un espace de 7,44 ares destiné à l'entourer et à lui aménager un accès depuis la route de Blois à Vendôme, la Société va s'adresser au Préfet afin qu'il sollicite en son nom une allocation du Conseil général. On sait que ce dernier s'était déjà préoccupé de cette question, une dizaine d'années auparavant. Cette demande n'ayant pu aboutir pour des raisons d'ordre strictement administratif, la demande de subvention ayant été présentée hors délai, c'est Léon Noël, propriétaire à Saint-Bohaire, qui va acquérir le mégalithe et son terrain, ceci afin d'en faire don à la Société, proposition qu'il confirmera en 1863 (*BSAV*, 1863, p. 143). Le 20 mai 1863, dans une note lue devant les membres de la Société impériale des antiquaires de France, Alfred de Martonne (p. 120) signale que ce dolmen vient d'être « acquis par le Département sur la demande de la Société archéologique du Vendômois » ; mais dans son inventaire de 1878, Launay (p. 173, n. 1) pourra se féliciter de ce qu'il soit devenu la propriété de la seule Société, affirmant que cette dernière « ne la laissera pas disparaître ».

Si le dolmen de la *Pierre Levée* à La Chapelle-Vendômoise sera effectivement préservé et mis en valeur, on sait que deux autres dolmens de cette même commune, mégalithes qui avaient pourtant été recensés dans les documents de la Commission de topographie

des Gaules en 1878 (BSAV, 1879, p. 254), seront détruits par leur propriétaire (vers la fin de ce siècle), pour servir à l'empierrement de la route passant à proximité (FLORANCE, 1923, p. 388). Un second dolmen vendômois aura la chance d'être directement protégé de la destruction par la Société, celui de la Taulière à Ruan, dont le comte de Chaban avait fait don à la Société, après l'avoir acquis moyennant soixante francs en 1886 : « pour et au nom de la Société » (SAINT-VENANT, 1893, p. 19, n. 1).

On notera que cette année 1862, qui voit l'acquisition du dolmen de La Chapelle-Vendômoise par la Société, est d'autant plus importante pour notre propos, qu'elle correspond également à la publication, dans le premier de ses bulletins, d'une note de Baillet concernant le polissoir de la Pierre-Cochée à Droué (p. 54-55). L'auteur, professeur au lycée de Vendôme, rapporte que la tradition locale fait de ce lieu « une fabrique d'armes celtiques ». Il remarque que ce mégalithe porte de vingt-sept à vingt-huit « coches ou cannelures », et note que « ce qu'il y a de certain, c'est qu'un habitant de Droué possède plusieurs haches ou couteaux celtiques en pierre qui s'ajustent merveilleusement à ces cannelures, et qui ont été trouvés par hasard au pied de ce rocher ». Ce dernier détail illustre ce que pouvait être la richesse des sites néolithiques de surface en Vendômois, avant que la multiplication des préhistoriens amateurs, des collectionneurs et des curieux, prospectant eux-mêmes ou achetant les trouvailles des uns et des autres, n'arrivent à les épuiser, sans guère de profit pour la science.

Des mégalithes longtemps enfouis dans la végétation

C'est parce qu'ils étaient dissimulés par des broussailles, ou situés dans des terrains incultes, que certains des mégalithes du Vendômois ont, un temps, échappé aux recherches des archéologues, et peut-être également à la destruction ou aux dégradations de toute nature. Anecdote amusante et significative : c'est en échange des fruits des cerisiers qui ont poussé autour du mégalithe, que Raoul de Saint-Venant, venu inspecter le dolmen de la Taulière à Ruan pour le compte de la Société en 1892, obtient, par compensation, que le propriétaire du champ voisin s'engage à surveiller le monument, à empêcher qu'il y soit commis des dégradations, et qu'il coupe de temps en temps les ronces qui l'envahissent (SAINT-VENANT, 1893, p. 18-19). Il n'empêche qu'en 1904, Achille Beaufile (p. 22), venu visiter le dolmen de La Chapelle-Vendômoise en touriste, pourra observer que, « comme toujours », ce monument, bien que propriété de la Société archéologique du Vendômois, commence à être recouvert par les ronces.

C'est en les débarrassant des « broussailles qui jusque-là les avaient complètement soustraites à la vue », que l'instituteur Bonnin, dont on sait qu'il

connaissait déjà l'existence d'un premier dolmen à Fréteval par l'ouvrage de Jules de Pétigny, y mettra au jour les pierres d'un second dolmen : celui des Louettes, à 300 m du premier (LAUNAY, 1884, p. 21). Georges Renault (1904, p. 267) soulignera que le dolmen de Barbignault à Huisseau-en-Beauce, bien que situé « dans un endroit bien vu et très accessible, souvent exploré jadis par frère Narcisse [Hulot], par de Maricourt et Launay », premiers préhistoriens locaux des années 1860, restera inaperçu jusqu'en 1904 parce qu'enfoui en partie sous la terre, et « dissimulé par quelques broussailles ». En 1923, c'est également caché sous d'épaisses broussailles que Gaston Barrier, alors en vacances dans son Vendômois natal, trouvera le dolmen de La Fontaine à Villiersfaux (FLORANCE, 1923, p. 355).

L'abbé Nouel observera, en 1961 (p. 494), que c'est parce que les polissoirs se dissimulent plus facilement qu'un dolmen, dans les bois ou sous les ronces, qu'il est toujours possible d'en retrouver quelques-uns, restés jusqu'alors ignorés bien qu'apparaissant hors du sol. En 1965, Claude Leymarios pourra ainsi signaler, dans le *Bulletin de la Société préhistorique française* (p. LXXXI et sq., CLIII et sq.), la découverte de deux polissoirs ignorés des archéologues vendômois, avant de faire état, avec Jacky Despriée, de la découverte de quatre polissoirs et d'un menhir au cours de la réalisation de leur inventaire des mégalithes du département de Loir-et-Cher, en 1974 (p. 8).

La représentation graphique de ces monuments mégalithiques, en plan et en élévation, et plus tard la prise de vue recommandée par la Société préhistorique de France (1906, p. 266), opérations nécessaires pour la réalisation d'un inventaire répondant aux critères d'un travail véritablement scientifique, implique d'ailleurs la nécessité de les extraire de la végétation parasite qui les recouvre. On le constate à l'occasion de l'excursion menée sous la direction de Camille Florance dans la vallée de la Cisse en mai 1914, où, dans le petit bois de Toucherou, il ne retrouve un dolmen découvert en 1897, que parce que le fermier et le garde du comte de Salaberry leur servent de guide. Une fois sur place, ils conviendront d'y revenir un autre jour : « car il faut qu'il soit débroussaillé pour qu'ils puissent l'examiner en détail et en prendre la photographie » (FLORANCE, 1914, p. 113).

Outre qu'ils sont souvent cachés dans des broussailles, les mégalithes vendômois restent souvent difficiles d'accès pour des érudits résidant au chef-lieu de l'Arrondissement, souvent dépourvus d'un moyen de locomotion personnel, et donc réduit à se déplacer en chemin de fer ou à emprunter les omnibus hippomobiles, voire à circuler à bicyclette pour ceux qui n'étaient pas trop âgés. On sait ainsi que le comte Raoul de Saint-Venant, à partir des années 1890, n'hésitera pas à parfois se lever à cinq heures du matin, durant la belle saison, afin d'atteindre à bicyclette les villages éloignés de son arrondissement, cela pour y dépouiller les archives communales, avant que l'instituteur, gardien

de ces archives, ne commence sa classe (SCHWEITZ, 2008, p. 201).

Plus généralement, malgré les possibilités offertes par les chemins de fer d'intérêt local et la bicyclette, à partir du dernier quart du XIX^e siècle, la difficulté des déplacements restera un frein pour le développement des recherches locales jusqu'aux années 1920, et même plus tard encore. C'est certainement un problème pour les archéologues s'attachant à la recherche et à l'étude de terrain des mégalithes subsistant en Vendômois. Jusqu'après la Première Guerre, on continuera communément à se déplacer en voiture hippomobile, notamment pour atteindre les sites archéologiques et les monuments historiques trop écartés des stations ferroviaires pour pouvoir être facilement accessibles (SCHWEITZ, 2010, p. 129 et *sq.*)

On constate que la Société archéologique du Vendômois, ayant cru devoir s'assurer de l'état de conservation du dolmen de la Taulière à Bouffry, qui lui avait été donné en 1886, se voit ainsi obligée d'organiser, en juin 1903, ce qui nous apparaît aujourd'hui comme une véritable expédition. Il s'agissait d'atteindre Cloyes par le chemin de fer, puis de se rendre à bicyclette jusqu'à Droué. Le retour de Droué à Vendôme devait se faire par chemin de fer, mais comme le temps est favorable les érudits vendômois se décident à revenir à bicyclette par Bouffry, les hauteurs de Courmont et Fontaine-Raoul, jusqu'à la station de Saint-Hilaire-la-Gravelle, où ils retrouvent vers 17 h le train qui leur permet de rentrer à Vendôme à 18 h. (SAINT-VENANT, 1903, p. 201, 209). C'est vraisemblablement pour cette raison que Gervais Launay, déjà âgé, négligera de signaler le menhir de Bouillant à Villedieu-le-Château dans son inventaire de 1878, « pierre remarquable » que lui avait pourtant fait connaître cette même année une lettre de Trillault, percepteur à Couture (CLÉMENT, 1910, p. 88, n. 1).

Premiers inventaires des mégalithes par Gervais Launay

Gervais Launay (1804-1891), membre de la Société française d'archéologie dès 1842, correspondant du Comité des Arts et des Monuments à partir de 1843, première reconnaissance de travaux effectués en Vendômois depuis une dizaine d'années (LEYMARIOS, 2011, p. 11), également membre du Comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes et président de la Société archéologique du Vendômois en 1868, est d'abord connu pour ses travaux d'inventaire archéologique du patrimoine local. Il est notamment l'auteur du *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Vendôme*, travail entrepris à la demande du Ministère vers 1864, et pour lequel il va d'ailleurs recevoir une médaille d'argent à l'occasion du concours des sociétés savantes de 1867, mais qui ne pourra être publié qu'en 1889 (SCHWEITZ, 2008, p. 173-175).

Professeur de dessin au lycée de Vendôme, on a vu qu'il s'était précédemment fait connaître par l'illustration de l'*Histoire archéologique du Vendômois* de Jules Pétigny (1849). L'intérêt des dessins de Launay tient, non seulement à leur qualité esthétique, mais également à la fidélité des reproductions, notée dans un rapport de M. de Lagrange, publié dans la *Revue des sociétés savantes* en 1868 (BSAV, 1868, p. 136), comme par Jacky Despriée et Claude Leymarios dans leur *Inventaire des mégalithes de Loir-et-Cher* en 1974 (p. 21).

C'est en 1868 que Gervais Launay présente, sous les auspices de la Société archéologique du Vendômois, dont il est alors le Président, un premier inventaire des dolmens, menhirs et polissoirs de l'Arrondissement, à l'occasion de la réunion annuelle des délégués des sociétés savantes des départements à la Sorbonne. Ce travail sera regardé comme suffisamment intéressant par le Comité des travaux historiques pour qu'il fasse l'objet d'une première publication, illustrée des dessins de l'auteur (LAUNAY, 1878, p. 166). Cet inventaire des mégalithes loir-et-chériens s'inscrit dans un travail à l'échelle des départements, initié par le ministère de l'Instruction publique à destination de toutes les sociétés archéologiques de France. Après l'abandon du projet ministériel, l'auteur se résoudra à ne publier, en 1889 (p. I-II), que la seule partie de son travail concernant l'arrondissement de Vendôme.

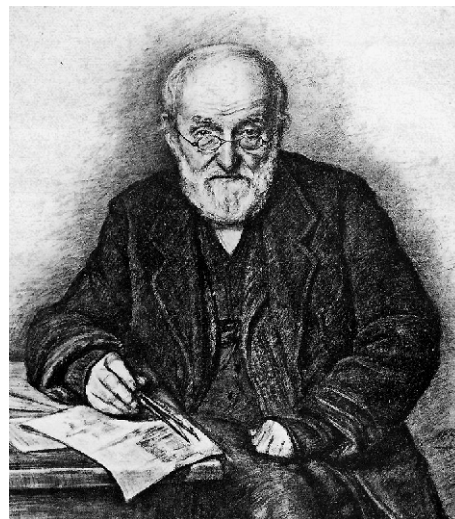


Fig. 7 : Gervais Launay (1804-1891), professeur de dessin au lycée de Vendôme, membre de la Société française d'archéologie.

Considérant l'inventaire des mégalithes présenté en 1868, on perçoit que l'objet des études archéologiques de Gervais Launay reste dans une sorte d'entre-deux de la connaissance scientifique, dans le contexte d'une recherche préhistorique qui commence tout juste à se développer en Vendômois. Dans le compte rendu qu'il publie dans la *Revue des sociétés savantes* en 1868, Pierre Chabouillet (p. 414), secrétaire de la Section

d'archéologie du Comité des travaux historiques, fait en effet remarquer que cet « inventaire raisonné » concerne des monuments que « tout le monde nommait jadis indifféremment *druidiques* ou *celtiques*, que quelques-uns veulent à tort nommer mégalithiques, et auxquels, après tout, il semble que l'on pourrait sans inconvénient laisser la désignation de celtiques, que leur donne d'ailleurs M. Launay, parce qu'il importe de s'entendre ».

Cet entre-deux des études sur les mégalithes est marqué par le second Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique, réuni à Paris en 1867, et qui a décidé de consommer l'abandon de l'expression « monuments celtiques », pour définitivement adopter celle de « monuments mégalithiques », déjà en usage à la Société polymathique du Morbihan (DÉCHELETTE, I, 1908, p. 373, n. 1). Ce choix d'un terme générique et purement descriptif, prend en compte le fait que, du point de vue chronologique et géographique, il apparaît dorénavant que ces monuments n'ont aucun rapport avec les Celtes (COYE, 1998, p. 186-187). Preuve de la perception (*à posteriori*?) de l'importance de cette évolution sémantique dans l'histoire naissante de la science préhistorique, Camille Florance prendra la peine de la signaler dans l'introduction de son étude sur les mégalithes de Loir-et-Cher, en 1923 (p. 312).

Dans son premier inventaire de 1868 (éd. 1878, p. 167-182) Gervais Launay peut déjà dénombrer quinze dolmens, cinq étant situés sur les bords du Loir (à Pezou, Fréteval, Saint-Hilaire-la-Gravelle, Brévainville), cinq sur les bords de la Petite-Cisse (à Landes-le-Gaulois, La Chapelle-Vendômoise), cinq autres « avoisinant des petits ruisseaux ou des étangs » (à Huisseau-en-Beauce, Nourray, Saint-Martin-des-Bois, Thoré-la-Rochette). Il y ajoute deux « pierres levées » ou menhirs (à Thoré-la-Rochette, Vendôme), ainsi que huit polissoirs (à Mondoubleau, Choue, Huisseau-en-Beauce, Villiersfaux, Fontaine-en-Beauce, Droué). Il émet l'opinion que les quinze dolmens dont il a connaissance ne sont certainement pas les seuls à exister dans l'Arrondissement, et il se dit d'ailleurs « sur les traces de plusieurs autres » (p. 176).

Un contexte favorable aux inventaires locaux

Les recherches de Gervais Launay, même s'il n'y fait pas référence, doivent notamment prendre racine dans la question posée aux érudits locaux par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en ces termes : « déterminer [...] ce que les découvertes faites depuis le commencement du siècle [par l'Académie celtique notamment] ont ajouté à notre connaissance des monuments dits celtiques (menhirs, dolmens, allées couvertes, tumuli, etc.) » (BERTRAND, 1889, p. 101, n. 1). En 1862, Alexandre Bertrand sera couronné par l'Académie pour un mémoire répondant à cette question, complété

par une première carte des dolmens de France. On note que cette *Carte de la Gaule ; dolmens et allées couvertes* publiée en 1864 (éd. de 1889, p. 146), avant donc que ne commencent, où ne soient connues les recherches de Launay, ne signale encore que trois communes du Vendômois, « où il y a des dolmens » : Fréteval, Sargé-sur-Braye et Landes-le-Gaulois. Le dolmen de La Chapelle-Vendômoise, mégalithe le plus connu du Département, évoqué par Éloi Johanneau dans les *Mémoires de l'Académie celtique* en 1810 (*supra*), n'est pas signalé sur cette carte, marquant les limites de ce genre de travail, alors que les inventaires départementaux ne sont pas achevés.

Alexandre Bertrand, dans cette note publiée en 1864, comme dans la première édition de son *Archéologie celtique et gauloise* [...] en 1876, puis dans une seconde édition « revue et augmentée » en 1889, présente des états de la problématique et des connaissances concernant la question des mégalithes. Il dresse à cette occasion un inventaire des dolmens de France, à partir de la documentation réunie par la Commission de topographie des Gaules (DÉCHELETTE, I, 1908, p. 382). Joseph Déchelette, dans son *Manuel d'archéologie préhistorique* (*ibid.*), soulignera que l'inventaire et la distribution géographique des dolmens sur le sol de la Gaule ont fait l'objet d'un grand nombre de travaux à partir des années 1860.

Dans sa note de 1864, puis dans son ouvrage de 1889, Alexandre Bertrand s'efforce de distinguer les interprétations qui n'ont point été prouvées, de celles qui l'ont été, arrivant à des « hypothèses plus en rapport avec les faits », c'est-à-dire avec les données tirées de l'observation des monuments, voire de leur exploration par des fouilles. Il est désormais clair, à ses yeux, que les dolmens ne sont « pas des autels où l'on a sacrifié des victimes humaines » ; de même, il n'est « point prouvé que les pierres à bassins soient autre chose que des phénomènes naturels ». Les dolmens sont « préceltiques », et il s'agit, pour la « grande majorité » d'entre eux, de « tombeaux » appartenant à « l'âge de la pierre » (BERTRAND, 1889, notamment p. 102-103, 105-106, 147).

Dressant une liste des dolmens et allées couvertes de la Gaule, d'après les documents transmis à la Commission de topographie des Gaules par le marquis de Rochambeau, Bertrand cite (p. 435, 148) trente (ou trente-et-un) monuments en Loir-et-Cher, sur seize communes dont, en Vendômois : Brévainville (1), La Chapelle-Vendômoise (1), Fréteval (2), Huisseau-en-Beauce (2), Landes-le-Gaulois : (4), Pezou (1), Sargé-sur-Braye (1), Saint-Hilaire-la-Gravelle (1), Saint-Martin-des-Bois (2), Ternay (1), Thorée-la-Rochette (1).

On constate que la première édition de l'ouvrage d'Alexandre Bertrand : *Archéologie celtique et gauloise, mémoires et documents relatifs aux premiers temps de notre histoire nationale* (1876) est encore conservée à la bibliothèque municipale de Vendôme, sans que l'on puisse malheureusement connaître la date de son entrée dans ce fonds. On peut raisonnablement penser que cet

ouvrage a été acheté sur la demande de Gervais Launay, ou lui a, pour le moins, servi de référence pour la poursuite de ses études sur les mégalithes du Vendômois. L'influence des travaux de Bertrand est d'autant plus prégnante, à l'époque où Launay et ses collègues entreprennent l'étude des mégalithes du Vendômois, qu'il est non seulement conservateur du musée des Antiquités nationales (1867-1902), mais également titulaire d'un « cours d'archéologie nationale » à l'École du Louvre, fondée en 1882. Jusqu'en 1905, date à laquelle sera créée pour Camille Jullian la « chaire d'histoire et d'antiquités nationales » au Collège de France, il sera d'ailleurs le seul à dispenser un enseignement d'archéologie protohistorique en France (GRAN-AYMERICH, 2007, p. 600).

Le Congrès archéologique de France à Vendôme (1872)

La XXXIX^e session du congrès de la Société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments, tenue à Vendôme en juin 1872, donnera à Gervais Launay l'occasion de présenter à nouveau son inventaire des mégalithes du Vendômois, devant un parterre choisi d'historiens et d'archéologues venus de toute la France. On peut penser que cette communication, présentée à la séance d'ouverture du 18 juin, dans la grande salle de l'hôtel de ville de Vendôme, et en présence du Préfet et du Sous-préfet, a pu faire émerger, localement, une plus large reconnaissance de la qualité patrimoniale des mégalithes, et donc quelque peu contribuer à leur sauvegarde.

Ayant déjà traité cette question « dans une autre enceinte », celle de la réunion des sociétés savantes à la Sorbonne en 1867, Gervais Launay commence par dresser un premier inventaire des douze polissoirs alors repérés en Vendômois (p. 44-48) ; il poursuit sa contribution avec une présentation des dolmens connus dans l'Arrondissement (p. 48-54). On sait que ses communications ont été accompagnées de l'exposition de nombreux dessins de sa main, placés sur les murs de la salle où se tenaient les séances, ainsi que d'un beau « relief » : probablement la maquette d'un dolmen ? (p. 48, 77). Ces dessins feront partie de l'ensemble de 760 plans et dessins qu'il offrira à la bibliothèque de Vendôme, et dont la publication est en cours par les soins du Comité départemental de l'archéologie et du patrimoine de Loir-et-Cher, depuis 2004.

On note que les interprétations des celtomanes, faisant ici référence à l'*Histoire archéologique du Vendômois* de Jules de Pétigny (1849), sont regardées comme dépassées, au moins pour les spécialistes de la Préhistoire. Pour l'abbé Louis-Alexis Bourgeois (1872, p. 17) qui évoque « de manière générale » l'archéologie préhistorique, les dolmens sont bien « des tombeaux et non des autels. Les perforations destinées à livrer passage au sang des victimes n'existent pas, ou sont des phénomènes naturels ». C'est également l'avis de

Gervais Launay, qui avait illustré de ses dessins archéologiques l'ouvrage de Pétigny en 1849, comme de Gustave d'Espinay (p. 48), dont on sait qu'il avait déjà évoqué la question des mégalithes de l'arrondissement de Loches, au congrès tenu par la Société française d'archéologie dans cette ville, en 1869 (ESPINAY, 1869, p. 11-13).

Un inventaire que Launay va compléter (1878)

En 1875, Gervais Launay (p. 20) ajoute à ses premiers inventaires l'étude d'un polissoir de Villerable, découvert et dégagé par le baron Louis de Maricourt un an auparavant, préhistorien dont il notera, en 1878 (p. 189), que ses prospections archéologiques lui avaient permis de trouver un autre polissoir sur la commune du Gault. Dans sa notice nécrologique, Raoul de Saint-Venant rappellera (1903, p. 37) que le baron de Maricourt avait été de toutes les excursions et prospections archéologiques de Chautard, Launay et Nouel, pendant les années 1872, 1873 et 1874, à la recherche des outils de pierre et des polissoirs du Vendômois.

En 1878, Gervais Launay publie dans le bulletin de la Société archéologique du Vendômois un nouvel inventaire, reprenant les mégalithes connus en 1868, et ceux découverts depuis cette date. Il fait précéder cet article d'un avant-propos (p. 167), où il précise que l'observation la plus minutieuse de ces mégalithes ne lui avait pas fait découvrir « ces prétendues rigoles destinées à l'écoulement du sang des victimes », bien que la table des dolmens offre souvent « des cavités qui ont pu prêter à cette interprétation ».



Fig. 8 : Gervais Launay au travail sur le terrain, crayon en main, carton à dessins sous le bras (PÉTIGNY, 1849).

Il signale la découverte de sept nouveaux polissoirs, portant à quinze le nombre de ces mégalithes connus en Vendômois, dont il observe qu'ils ont été trouvés dans des localités déjà connues pour renfermer « le plus grand nombre de pierres taillées, véritables ateliers de ces sortes d'instruments » (p. 185). Il ajoute enfin (p. 189) cinq nouveaux dolmens à la série des quinze qu'il décrivait en 1868, repoussant à plus tard la « publication graphique » (dessins, plans et élévations) de ces mêmes mégalithes. Il exprime enfin son regret de voir que parmi les polissoirs alors connus, il ne s'en trouve qu'un seul, « et non des plus importants », qui soit possédé par le musée de la Société, souhaitant à cette occasion que quelques propriétaires et sociétaires pensent à lui faire don de ceux qu'ils possèdent, ou pourraient mettre au jour (p. 190).

Des polissoirs regardés comme objets de collection

On constate que dans les années 1870 les polissoirs sont devenus des objets de collection : celui de Mondoubleau vient d'être déposé au musée de Vendôme ; celui de Choue est entré (avant 1864) dans celle du marquis de Vibraye (LAUNAY, 1878, p. 178), il sera donné avec

la collection de ce dernier au Muséum d'histoire naturelle de Paris, en 1885 (J. de SAINT-VENANT, 1917, p. 43). L'inventaire publié par l'abbé Nouel en 1961 (p. 503-508) pourra énumérer seize polissoirs dans la seule collection du musée de Vendôme, qu'il considère d'ailleurs comme le plus riche en ce domaine, dans la région qu'il prend en compte pour son étude : le sud de l'Eure-et-Loir (région Sud), le Loiret, le Loir-et-Cher et la portion gâtinaise de la Seine-et-Marne.

On sait que le polissoir trouvé à Huisseau-en-Beauce est alors entré dans la collection du frère Narcisse (Hulot), instituteur dans cette commune (LAUNAY, 1878, p. 179). Ce dernier, frère de la Doctrine chrétienne, enseignant dans l'école libre du village, est connu pour avoir entrepris vers 1860 les premières prospections pour le ramassage d'outils préhistoriques en Vendômois. Pour Raoul de Saint-Venant en 1914 (II, p. 218), c'est d'ailleurs à Huisseau-en-Beauce qu'il faudrait chercher le berceau des recherches préhistoriques en Vendômois. Par ces prospections, qui devaient largement occuper ses moments de loisirs, dans une région que l'on saura vite particulièrement riche en sites préhistoriques, le Frère va se constituer une importante collection d'outils lithiques. Une partie de cette collection sera exposée lors du Congrès archéologique de Vendôme en 1872, avant d'être malheureusement emportée dans ses bagages lorsqu'il quittera le

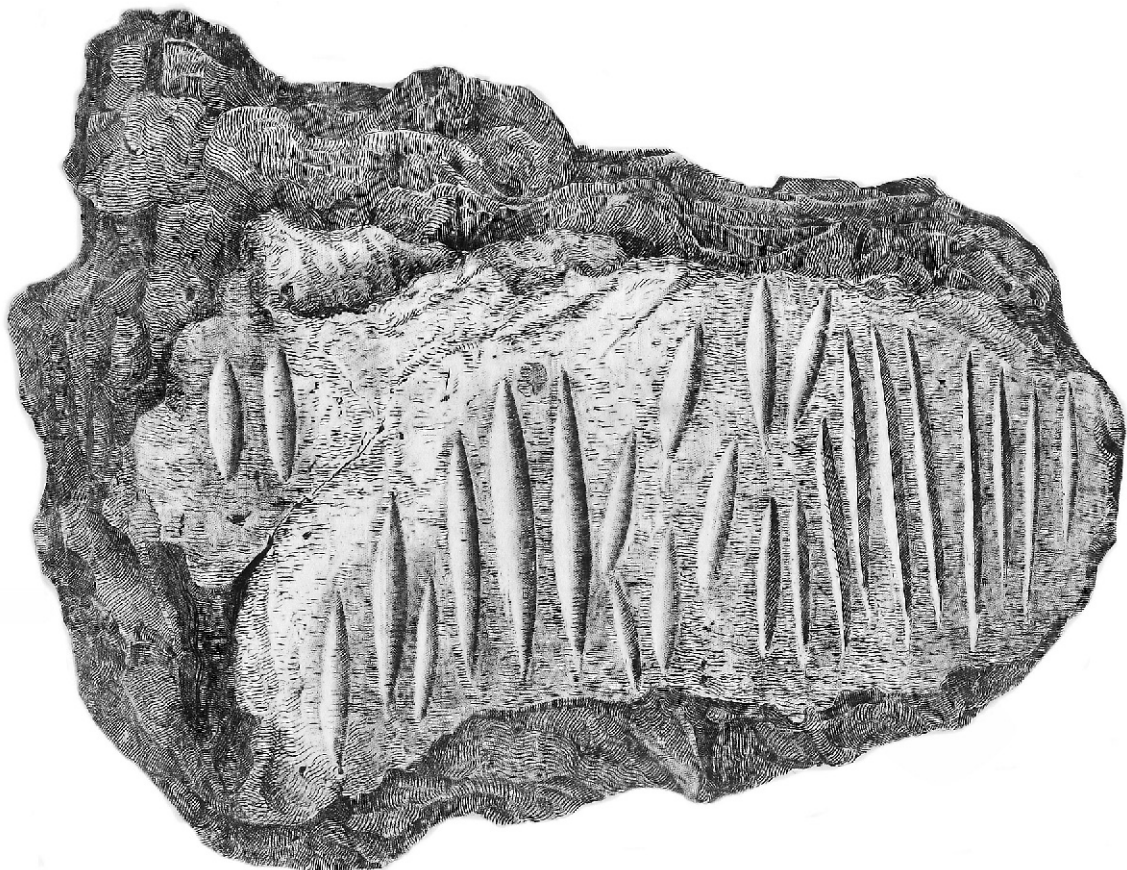


Fig. 9 : Le polissoir de la Pierre Cochée à Droué, dessiné par Gervais Launay (BSAV, 1867).

Vendômois, par suite de la loi sur les congrégations en 1880, et d'être probablement perdue pour la science (J. de SAINT-VENANT, 1917, p. 48 ; NOUEL, 1954, p. 35 ; SCHWEITZ, 2008, p. 181-182).

En 1891, Alcide Couette (p. 157) possède dans sa collection quatre petits polissoirs recueillis sur la station de Cholet à Landes-le-Gaulois, sans compter plus de deux mille objets lithiques, notamment trouvés lors de prospections sur cette commune, où il avait été instituteur (BLESBOIS, 1907, p. 103). En 1904, J. Alexandre (p. 92) dit regarder comme un véritable « petit bijou » le polissoir portatif qu'il avait trouvé en 1894 à Baillou. Dans son article sur les polissoirs de Souday et du canton de Mondoubleau, ce dernier (p. 91) évoque également le cas d'un polissoir servant de « boute-roue » à Choue, mégalithe signalé par Launay dans son *Répertoire de l'arrondissement de Vendôme*, mais vendu vers 1868 par son propriétaire à un amateur, moyennant cinquante francs. Il ajoute que « c'est paraît-il, le prix courant », et qu'il en a d'ailleurs vu vendre plusieurs au Grand-Pressigny (Indre-et-Loire) pour la même somme.

C'est l'existence de ce commerce, avec la multiplication des collections privées, qui va inciter à la production de faux, qui se retrouveront jusque dans les collections des musées. J. Alexandre, en 1903 (p. 193-194), dit en avoir vu une véritable fabrique, installée dans une ferme du Grand-Pressigny, où, durant les longues soirées d'hiver, comme par les jours de pluie, « tout le personnel travaillait à l'article de Pressigny ». Ces faussaires s'arrangeaient ensuite pour faire découvrir leurs outils lithiques, par ailleurs assez bien imités, en des endroits habilement choisis, au bénéfice d'amateurs venus d'Angleterre, d'Allemagne, d'Espagne et même de Bretagne, à la recherche des productions locales. Selon certains échos, la veine de ce commerce frauduleux ne serait d'ailleurs pas totalement épuisée pour des antiquaires étrangers, mal informés ou peu scrupuleux...

Le polissoir de La Fontenelle, près de Droué, échappera à la destruction en 1902 parce que ses plages de polissage, formant comme le dessin d'une main, avaient interpellé l'ouvrier qui s'appropriait à le briser avec sa masse. Il finira par être remis au maire, M. Desrez, qui, comprenant tout l'intérêt de cette trouvaille, s'empresera de le mettre en sûreté. J. Alexandre aura la bonne fortune de repérer ce polissoir « portatif » dans la cour du manoir de son propriétaire, et de le publier dans le bulletin de la Société en 1903, espérant le voir un jour prendre rang dans les collections de cette dernière, où sa conservation serait alors pleinement assurée (p. 191-192).

En 1917, Julien de Saint-Venant, frère cadet de l'auteur du fameux *Dictionnaire [...] du Vendômois*, par ailleurs président de la Société des antiquaires du Centre à Bourges, et largement connu pour ses multiples études archéologiques sur le Berry, la Touraine et l'Orléanais (LAUGARDIÈRE, 1931, p. XLVII et *sq.*, L), publie un inventaire raisonné et une bibliographie des soixante polissoirs néolithiques dont il a connaissance en Loir-

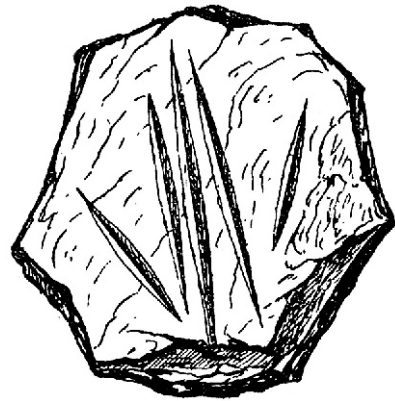


Fig. 10 : Le polissoir portatif de La Fontenelle, dessiné par J. Alexandre (BSAV, 1903).

et-Cher, département dont il souligne qu'il est « actuellement sans doute le plus riche de France » (J. de SAINT-VENANT, 1917, p. 36). Il avait présenté un premier état de la question dans le *Bulletin de la Société préhistorique de France*, en 1904. Dans son inventaire de 1917, il note que trente-sept des polissoirs connus en Loir-et-Cher ont été recueillis dans vingt-six des communes du Vendômois (p. 27) ; ils seront quarante-trois à être recensés dix ans plus tard (BARRIER, 1928, p. 56, n. 1).

Dans cet inventaire, Julien de Saint-Venant (1917, p. 41 et *sq.*) donne également le nom des inventeurs de ces polissoirs, comme celui des collectionneurs et des musées qui en assurent alors la conservation. En 1923, Camille Florance (p. 260, 262) fournira un second inventaire des polissoirs connus en Vendômois, avec les noms des propriétaires de ce qu'il donne pour être des « collections » privées : celles de Julien de Saint-Venant, de Maricourt, Lorieux, Cottereau, Clément, frère Narcisse (Hulot), Bruneau, auxquelles il faut ajouter celles du musée de Vendôme (polissoirs de Droué, Souday, Mondoubleau, Baillou, Fréteval, Meslay, Crucheray), du Muséum d'histoire naturelle de Paris, de l'école de Pontlevoy (ancienne collection de l'abbé Bourgeois notamment), du musée de Laval. Ces collections ne concernent évidemment que les polissoirs « portatifs », les autres étant signalés « en place ».

En 1923, Gaston Barrier (p. 138), signalant la découverte de trois nouveaux polissoirs sur le territoire de la commune de Huisseau-en-Beauce, observe lui aussi qu'il est à souhaiter que ces mégalithes puissent être transportés dans la cour du musée de la Société, où ils viendraient compléter la collection qui s'y trouve déjà rassemblée par les soins de ses membres. Le polissoir du Breuil à Lignières, découvert durant l'hiver 1926-1927, et qui gênait les travaux de culture, sera effectivement transporté dans la ferme du Breuil, propriété de la famille de Saint-Venant, avant d'être déposé au musée de la Société dès le mois d'août 1928 (BARRIER, 1928, p. 53, n. 4).

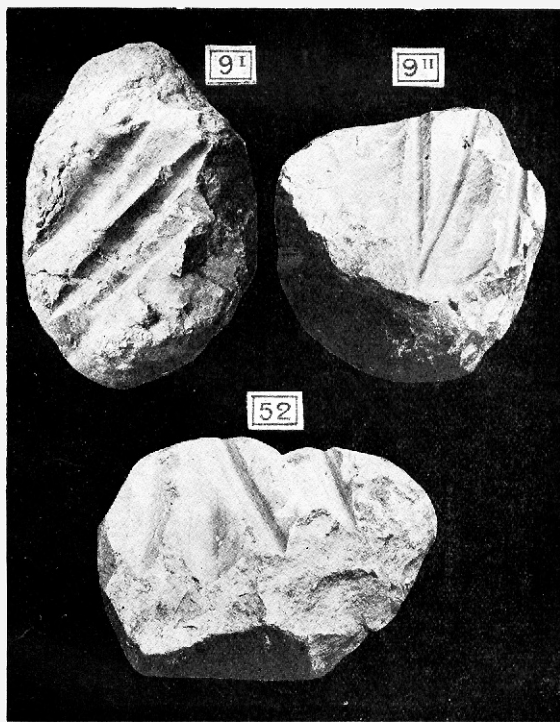
ERRATUM

Par suite d'un remaniement postérieur à l'impression des planches, prière de remplacer la table des figures par celle-ci :

TABLE DES FIGURES DES POLISSOIRS
avec renvoi de leurs numéros d'inventaire aux planches
où ils sont reproduits

N ^{os} 4. Pl. IV.	N ^{os} 23. Pl. II.	N ^{os} 47. Pl. III.
5. — II.	27. — IV.	49. — IV.
9. — I et II.	28. — II et IV.	50. — IV.
14. — IV.	31. — III.	51. — IV.
15. — II.	34. — III et IV.	52. — I.
16. — IV.	40. — IV.	56. — III.
22. — II.	44. — III.	57. — III.

Pl. I



Pl. I. — Deux polissoirs de Loir-et-Cher faisant partie de l'importante collection d'histoire naturelle du M^s de Vibraye, offerte au Muséum de Paris en 1894. N^{os} 9^I et 9^{II}. P. double de CHOUË p. Mondoubleau, mesurant 66/53/27 : vues des deux faces opposées. — N^o 52. P. de THENAY, p. Pont-Lévoy mesurant 54/47/28. (Inédit).

Fig. 11 : Une connaissance en chantier : erratum de l'inventaire des polissoirs de Julien de Saint-Venant (BSAV, 1918).

Des mégalithes bientôt signalés aux touristes lettrés

Au moment où les polissoirs, et plus encore les outils de pierre taillée ou polie, deviennent des objets de collection, dignes d'entrer dans les fonds des musées, et notamment celui de la Société à Vendôme, les mégalithes accèdent également à la qualité de curiosités

touristiques, tendant même à devenir un patrimoine reconnu localement. On en voit une preuve dans le *Guide du Touriste dans le Vendômois*, publié en 1883 à Vendôme, par Gervais Launay et ses collègues de la Société, qui fait une place aux mégalithes. Il est vrai qu'il s'agit d'un ouvrage de haute tenue, plus ou moins rédigé sous la direction d'un érudit qui portait une attention particulière aux mégalithes. On peut également, comme pour tous les ouvrages de ce genre, se demander quel a été son lectorat, probablement moins les premiers touristes de passage dans la vallée du Loir, que les lettrés férus d'histoire et d'archéologie monumentale de l'Arrondissement et du Département.

Cet ouvrage décrit évidemment le plus beau mégalithe du Département : le dolmen de La Chapelle-Vendômoise, dont on sait, et l'auteur le précise, qu'il avait déjà été remarqué depuis les siècles médiévaux, notamment comme un monument marquant la limite entre les *pagi* de Vendôme et de Blois (p. 251) ; mais il évoque également bien d'autres mégalithes de moindre renommée scientifique et touristique (p. 252, 256, 265, 266, 269, 286, 298, 337, 340, 342, 345, 347-348). Ces mégalithes, devenus des éléments notables du patrimoine archéologique, et encore entourés des pittoresques images générées par la celtomanie du début du siècle et par les croyances populaires, sont portés sur une première carte touristique du Vendômois, présentée hors-texte (p. 420).

Ce guide fait par exemple savoir aux non-initiés que Villerable est une localité « des plus intéressantes au point de vue des études préhistoriques, des dolmens », et que « toute cette partie du Vendômois, comprenant les communes de Nourray, Huisseau, Villerable, Marcilly et Villiersfaux, sur une longueur de 7 à 8 km, est très riche en monuments mégalithiques » (p. 256). Il souligne que c'est à Huisseau-en-Beauce qu'on été faites, en 1864, les premières « explorations préhistoriques » en Vendômois, par les soins du frère Narcisse (Hulot), instituteur (p. 256). Il met en valeur le polissoir de la Pierre Cochée de Droué, dont il donne un dessin (p. 298), comme il évoque le souvenir du « tombeau gaulois » (sépulture sous dalle) de Saint-Rimay, dont il présente également une coupe (p. 347).

Pour les lecteurs les plus curieux, ce guide pourra être complété, concernant les mégalithes, par les études parues ou à paraître dans les bulletins de la Société. En 1910, l'instituteur Paul Clément (p. 86-87, 92) décrira ainsi deux menhirs de Villedieu-le-Château, en indiquant, et ce très précisément, la façon de les atteindre, et tout en signalant que les « étrangers » peuvent également s'informer auprès des gens du village qui les leur « indiqueront volontiers » (p. 87), probablement fiers de ce qui tend dès cette époque à devenir un patrimoine communal.

En 1904, Achille Beaufile, publie un autre guide « à l'usage de l'archéologue-touriste » circulant à bicyclette, concernant les « monuments mégalithiques » des environs de Blois. Cette brochure illustre une période où, tout à la fois, les dolmens sont mieux connus, et où les

sites néolithiques doivent être surexploités par les curieux de toute nature. L'auteur précise d'ailleurs qu'il effectue toujours des prospections auprès des dolmens, « afin de trouver sur le sol des éclats de silex ou des armes et ustensiles en pierre » (p. 14). De la commune de Landes-le-Gaulois, où il vient rendre visite au pittoresque dolmen de Bourges (ou Grotte des Fées), réutilisé comme annexe d'une habitation, il souligne également qu'elle offre « dans toute son étendue, des ressources inépuisables pour le collectionneur », et qu'il a d'ailleurs eu « la bonne fortune d'y faire une ample moisson » pour sa collection (p. 21).

Aux confins beaucerons du Vendômois, on peut également rappeler l'inventaire des mégalithes et des sites archéologiques du canton d'Ouzouer-le-Marché, réalisé dans les années 1900 par le gendarme H. Fonteneau, profitant de ses « nombreuses tournées » sur le territoire de sa brigade. Ce dernier précise que son travail a « pour but de donner leurs emplacements exacts, avec toutes les indications nécessaires [références aux parcelles des cadastres communaux], afin que l'on puisse facilement les retrouver sans être obligé d'opérer des recherches » (FONTENEAU, 1911, p. 112). Cette précaution est d'autant plus utile que des mégalithes signalés anciennement, mais sans que leur emplacement soit très exactement précisé, peuvent être difficiles, voire impossibles à retrouver sur le terrain.

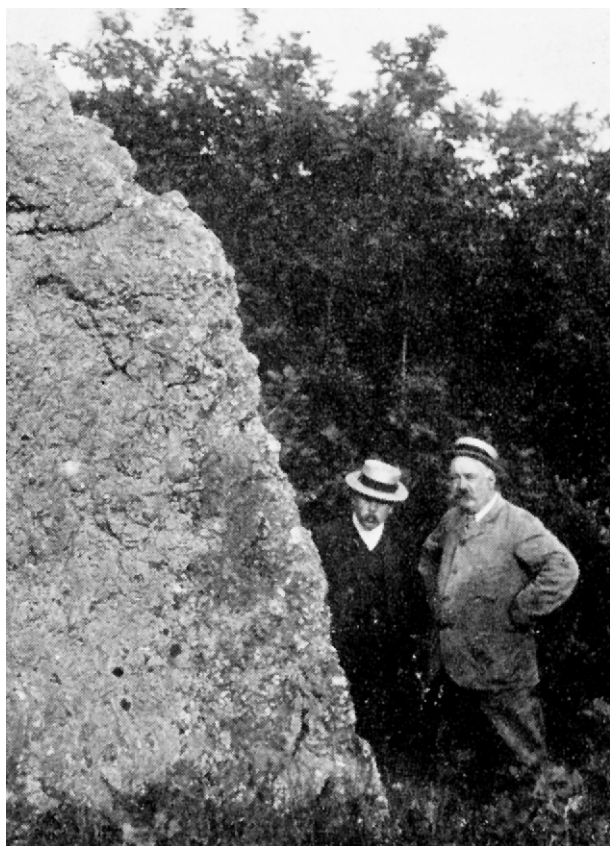


Fig. 12 : Paul Clément (à dr.) posant devant le menhir de Bouillant à Villedieu-le-Château (BSAV, 1910).

C'est le cas de l'un des polissoirs de Pouline à Villebrable, connu de Gervais Launay en 1878, « en partie enterré », non retrouvé par Julien de Saint-Venant, puis redécouvert par Gaston Barrier, caché dans un bois touffu, avant de finalement poser problème à Jacky Despriée, se demandant s'il avait à nouveau trouvé ce mégalithe, ou un autre situé à proximité, en 1969 (DÉSPRIÉE, LEYMARIOS, 1974, p. 169).

Fonteneau est conscient de l'intérêt patrimonial, et même patriotique à ses yeux (p. 130-131), de ces vestiges d'un lointain passé, dont il se plaît à imaginer les images pittoresques au cours de ses prospections. Il est d'ailleurs membre de la Société d'histoire naturelle de Loir-et-Cher, collectionneur d'objets archéologiques (p. 115, 117), et même inventeur d'un dolmen ou d'une sépulture sous dalle à Tripleville (p. 123). On le voit également capable, par son influence locale, de permettre des dépôts dans les collections archéologiques du musée de Blois (p. 108, 123, 128, n. 1). Il pourrait même avoir effectué quelques rapides sondages archéologiques, lui qui précise : « Journallement, la pioche à la main, j'ai tenté, sans me lasser, de ramener à la lumière les ruines des monuments enfouis sous les détritiques des siècles, afin que les savants puissent nous apprendre leur histoire » (p. 112).

Son enquête auprès des autochtones (p. 118, 120, 121, 125, etc.) illustre en tout cas, mis au service de la connaissance archéologique, l'application des pratiques de la recherche du renseignement local, on le sait propre à la Gendarmerie. Le rapport de ce militaire, publié dans le bulletin de sa société savante, s'il laisse à désirer quant à la perception de l'origine des mégalithes, est néanmoins remarquable par son intérêt historiographique, comme par la précision et la qualité des informations recueillies auprès des autochtones. Cet exemple inscrit, au XIX^e comme au début du XX^e siècle, à côté des figures connues du professeur et de l'instituteur, du fonctionnaire local, de l'ecclésiastique, du « propriétaire » et du châtelain, celle du gendarme amateur d'antiquités locales. Il le montre, au cours de ses tournées à cheval ou à bicyclette, et jusque dans les *écarts*, s'attachant à tout connaître du territoire et du vécu des populations dont on lui a confié, et la protection, et la surveillance, y compris jusqu'à connaître l'existence ou la destruction de mégalithes non encore connus des archéologues blésois et vendômois.

C'est cette connaissance du terrain qui va faire de Fonteneau un collaborateur de Camille Florance, à qui il va signaler l'existence de deux dolmens récemment disparus à Ouzouer-le-Marché : celui de la Pierre Platarde, détruit en 1909, celui des Trois Pierres, détruit vers 1911 (FLORANCE, 1911-1912, p. 107-108). Avec le garde champêtre, dont le *Manuel de recherches préhistoriques* (1906, p. 262) recommande l'aide pour retrouver, sur le terrain, les lieux-dits susceptibles d'indiquer l'existence passé ou présente de mégalithes, le gendarme est alors l'un de ceux qui connaissent le plus exactement la profondeur des territoires communaux de son ressort.

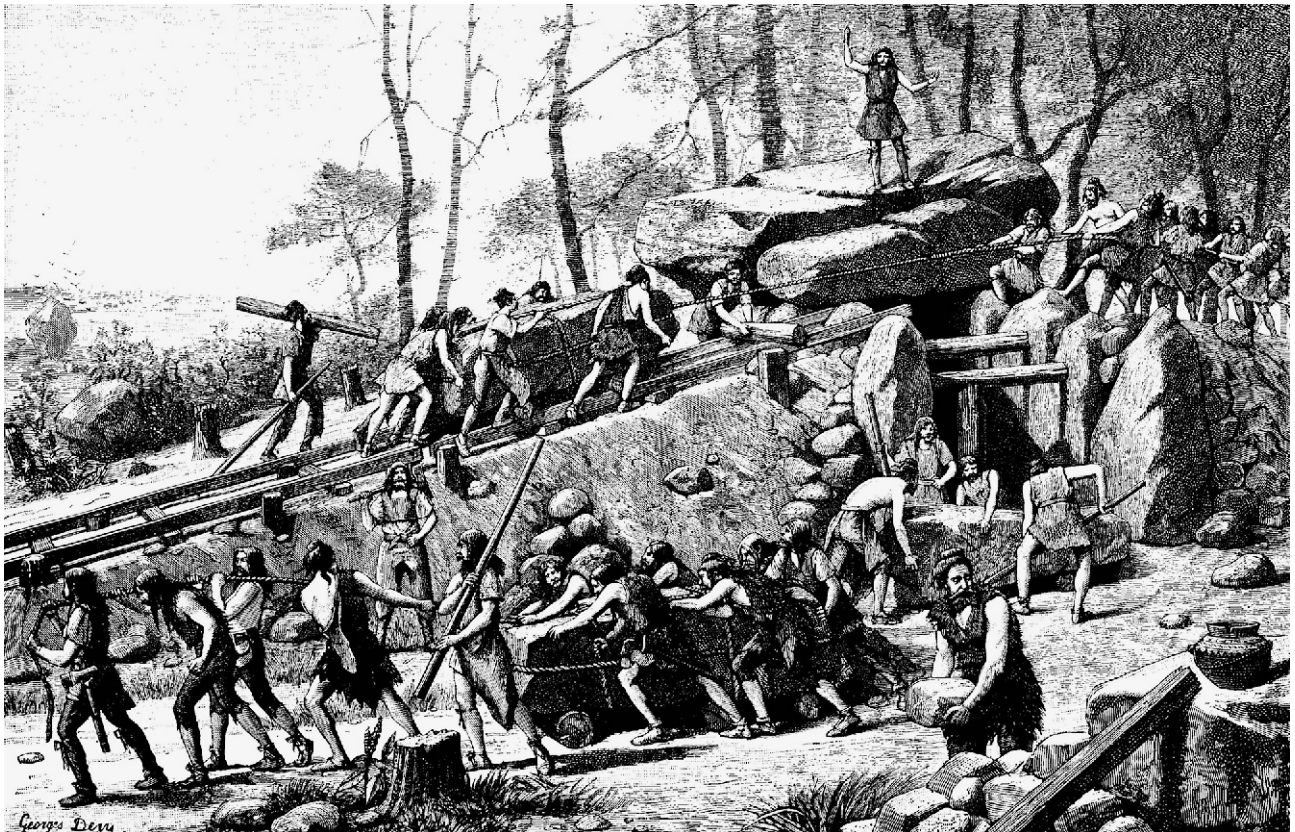


Fig. 13 : Essai de restitution archéologique de la construction d'un dolmen par l'archéologue Henri du Cleuziou (1887).

L'effort de vulgarisation des connaissances sur la Préhistoire et les mégalithes n'est pas que local, ainsi que le montre, par exemple, la publication de : *La création de l'homme et les premiers âges de l'humanité* par l'archéologue et dessinateur Henri Raison du Cleuziou (1833-1896), chez Flammarion, en 1887. Cet ouvrage, dans un copieux chapitre consacré aux mégalithes, souligne d'abord qu'on « remplirait des volumes avec les élucubrations fantaisistes des auteurs, qui ont eu les opinions les plus contradictoires, sur la destination probable des monuments primitifs ». Ayant fait cette constatation, l'auteur, outre un état des connaissances en matière de Préhistoire, présente ce qu'il faut regarder comme l'un des premiers essais historiographiques traitant de la question qui retient ici notre attention : le processus d'émergence des connaissances scientifiques relatives aux mégalithes, et ce depuis les premières observations du XVII^e siècle (p. 383 et sq.).

Des mégalithes qui restent trop longtemps menacés

On sait que l'un des principaux facteurs de la destruction des mégalithes, notamment à partir du second quart du XIX^e siècle, avec le développement du réseau des

routes départementales et des chemins vicinaux, a été leur exploitation en tant que matériaux pour l'empierrement des routes. Les agriculteurs y voyaient évidemment l'avantage supplémentaire, ou même premier, de débarrasser leurs champs d'enclaves incultes et de pierres gênantes pour leurs travaux, de tas de pierres formant ce qu'on appelait assez généralement des « chirons » (SPF, 1906, p. 264). Le respect des petits monuments historiques, dont font partie les mégalithes, face aux contraintes techniques des uns et des autres, mettra longtemps à s'imposer dans l'esprit public, s'il ne s'est jamais imposé concrètement sans l'intervention de l'Administration. En 1841, le Blésois Louis de La Saussaye (1852, p. 30) peut encore observer : « il n'y a pas beaucoup d'années encore [...] les ingénieurs des ponts et chaussées, dans leur amour excessif de la ligne droite, démolissaient sans pitié les édifices situés sur le tracé des routes confiées à leur direction ».

Le préhistorien tourangeau Louis Bousrez, dans son *Inventaire des monuments mégalithiques de Maine-et-Loire* (1897, p. 20-21), souligne que leur conservation, au sud de la Loire surtout, est à mettre en relation avec « l'extrême abondance du grès, pierre de peu d'utilité », comme avec le fait que les terrains sableux où se rencontrent ces grès n'avaient été que peu exploités jusqu'à l'époque où il dresse son inventaire. L'auteur compare ensuite l'état des mégalithes du sud du

département avec ceux du nord-est, construits avec des pierres siliceuses, sur une terre « plus fertile et moins encombrée », et donc mieux cultivée, ce qui lui fait supposer qu'un « grand nombre de dolmens ont dû disparaître depuis de longues années déjà ».

Lorsqu'ils ne détruisaient pas le mégalithe, ces travaux routiers pouvaient modifier son aspect, comme c'est apparemment le cas pour le dolmen de la Pierre Levée de la Glandée à Landes-le-Gaulois, qui verra sa table déplacée pour la rectification d'un chemin départemental, vraisemblablement à la fin du XIX^e siècle (DESPRIÉE, LEYMARIOS, 1974, p. 76). Il en a été de même lors de la création des chemins de fer, et le dolmen des Louettes à Pezou sera profondément bouleversé par les travaux de mise en place de la voie ferrée reliant Paris à Vendôme et à Tours ; en 1929 il n'en subsistait plus que des débris informes, avant que de nouveaux travaux, pour le creusement d'un petit étang, n'achèvent d'en disperser les éléments en 1969 (*id.*, p. 103).

Les prospections, et la série des inventaires et des études archéologiques publiés dans les bulletins de la Société, ont heureusement contribué à la protection des mégalithes, et on en voit certainement un exemple à l'occasion de la découverte du polissoir du Fort de Fontenailles à Nourray en 1879. Gervais Launay (1879, p. 291-293) rapporte que la Société avait été informée par un ancien instituteur de Saint-Amand, Bruneau, que la construction de la route de Nourray à Villers-able avait mis au jour un mégalithe. Une commission formée par la Société s'était rendue sur place et avait pu en effet dégager, grâce à l'aide de l'agent-voyer accompagné de ses ouvriers, un énorme bloc de pierre ayant servi de polissoir.

Alors que ce bloc avait précédemment subi plusieurs tentatives pour le briser en fragments susceptibles d'être évacués, il fut alors mis à disposition de la Société par l'administration des Ponts et Chaussées. Devant l'impossibilité de le transporter jusqu'au musée de la Société, à Vendôme, cette administration finira par consentir à sa présence dans le fossé de la route. En 1883, faute de mieux, la Société trouvera quand même le moyen de faire déplacer ce bloc de pierre, pesant près de six tonnes, à quelques mètres de la route, afin d'assurer sa protection définitive, tout en le donnant à voir aux passants, aux touristes et aux amateurs (LAUNAY, 1883, p. 191).

Il n'empêche que le menhir de la Pierre de Gloria à Thorée-la-Rochette, apparemment confondu par Georges Renault avec celui de la Pierre-Levée en 1914 (p. 12), sera détruit pour construire la gare du bourg vers 1882 (DESPRIÉE, LEYMARIOS, 1974, p. 137). Il en sera de même pour le dolmen de Bellesort à Pezou, dont Launay, dans son *Guide du Touriste dans le Vendômois* (1883, p. 276), note que les « besoins de la culture vont achever de le détruire », ce que Georges Denizot regardera comme un « fait accompli » en 1929 (p. 109).

En 1878, Gervais Launay (p. 189) rapporte que le dolmen du Boulay à Oigny, qui était encore debout

quelque quarante ans auparavant, a été renversé par le propriétaire de la ferme voisine ; il précise en 1883 (p. 340) que sa table a été culbutée dans un trou, que ses supports ont été roulés jusqu'à une haie voisine. Toujours à Oigny, on sait que le dolmen de l'Être-Briard, dont la table était déjà inclinée par suite du renversement de deux de ses supports (LAUNAY, 1878, p. 189), finira lui aussi par être détruit au milieu du XX^e siècle (DESPRIÉE, LEYMARIOS, 1974, p. 97). L'exemple du dolmen du Boulay, dont la table a été culbutée dans un trou, illustre l'un des deux procédés employés par les propriétaires pour faire disparaître les mégalithes qui les gênaient dans leurs travaux agricoles : le morcellement et l'enfouissement. Le second de ces procédés était utilisé lorsque la pierre n'excédait pas un certain volume, et était regardé comme plus économique et moins dangereux que le morcellement par la mine. Il porte à penser qu'il existe aujourd'hui la possibilité de retrouver quelques-uns des monuments qu'on aurait pu croire brisés ou disparus, ou qui ne seraient pas connus (HOUSSAY, 1904, p. 326).

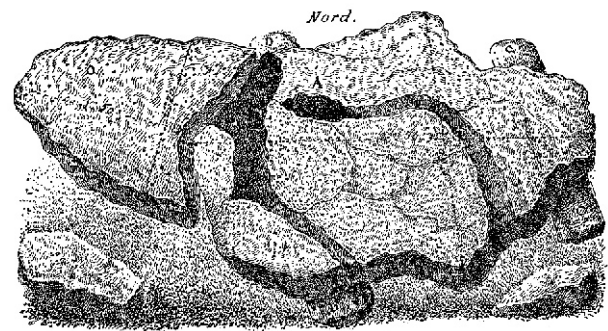


Fig. 14 : Relevé coté du dolmen ruiné des Louettes, ou de la Fontaine à Fréteval, par Gervais Launay (BSAV, 1884).

Le grand menhir du Bois-des-Folies à Authon (de 2,50 à 3 m de hauteur) est brisé en 1892, sur ordre de l'entrepreneur chargé de la construction des gares de la ligne de Tours à Sargé, en vue de son utilisation comme pierre à bâtir ; mais ce projet devra être abandonné en raison des difficultés de débitage de ses fragments (BARRIER, 1928, p. 56, n. 1). En 1896, J. Alexandre (p. 176) peut déplorer la destruction du dolmen de la Rechignerie au Gault, découvert par le baron Louis de Maricourt : il a été brisé à l'aide de la mine en 1890, par son propriétaire, qui en a utilisé les matériaux pour la construction d'une ferme voisine.

La destruction de ces mégalithes a rarement fait l'objet d'un compte rendu archéologique, comme ce sera le cas à Martigny, sur la commune d'Huisseau-en-Beauce, en 1900, lorsqu'un « perron » est détruit par Auguste Brisset, son propriétaire, révélant une sépulture néolithique sous dalle. Georges Renault (1904, p. 295) précise, à cette occasion, que c'est bien parce qu'ils constituent un obstacle au travail des nouvelles machines

agricoles que, «la dynamite aidant», nombre de ces grosses pierres (souvent des mégalithes) risquent de disparaître. Dynamitée par les ouvriers, l'énorme dalle de Martigny fut brisée en mille morceaux, mais Brisset remarqua que le sol visible en dessous n'était pas naturel, ce qui l'incita à le sonder avec un instrument quelconque et à mettre au jour un squelette. À la recherche d'un éventuel trésor, l'exploration va reprendre avec ardeur, mettant au jour de nouveaux squelettes qui furent rejetés sur les bords de la fosse. Lorsque tout fut déblayé, on se trouva en présence d'une fosse dallée contenant une vingtaine de squelettes, avec pour seul mobilier une «pointe de lance» en silex de 22 cm de long (p. 296).

C'est par hasard que Georges Renault, conservateur du musée de la Société, sera mis au courant de cette découverte par ses élèves du lycée de Vendôme (dont le futur géologue Denizot), qui avaient à trois reprises repris l'exploration de la fosse remblayée. Il ira donc enquêter sur place auprès des inventeurs de la sépulture, avant de produire un rapport qu'il publiera dans le bulletin de la Société en 1904, document qui constitue aujourd'hui le seul témoignage concernant cette intéressante découverte.

Cette même année 1904, Georges Renault (p. 83-87), qui se flatte d'être un «ami du préhistorique», doit également se résoudre à présenter à ses collègues de la Société un rapport sur la destruction du dolmen de la Pierre aux Morts à Villerable. C'est en janvier que Raoul de Saint-Venant lui fait savoir que le propriétaire de ce mégalithe, Henri Vaudour, prenait ses dispositions pour le supprimer sous peu, arguant lui aussi qu'il le gênait beaucoup dans ses cultures. Renault s'était rendu sur place et lui avait proposé une «indemnité convenable» pour le cas où il renoncerait à le détruire, mais ce dernier, alors que les négociations n'avaient pas été rompues, et sans même prendre la peine d'en avertir la Société, le fera briser durant les deux ou trois semaines suivantes, à l'aide de quatre cartouches de dynamite. Renault en sera donc réduit à venir faire fouiller, pendant deux heures, une partie de l'emplacement de la chambre, ne recueillant entre les mains du «cantonnier-chef» préposé à l'explosion, et dans ses prospections, que trois outils en silex. Il fera entrer ces objets dans les collections du musée de la Société, ainsi que des ossements humains recueillis sur le site, dont de «nombreux» fragments de crânes.

L'instituteur Paul Clément, dans sa *Monographie de Ternay*, parue dans le *Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques* en 1906, cite le dolmen de Fins ou des Hautes Folies, dont il signale que «la table depuis longtemps brisée en plusieurs morceaux, vient d'être cassée en petits moellons pour empierrer un chemin» (FLORANCE, 1923, p. 358). Camille Florance (1923, p. 442) note également que, vers la même époque certainement, le menhir de Pierrefitte à Saint-Ouen a été brisé par les Ponts-et-Chaussées, et que ses pierres ont été réutilisées dans un ponceau établi sur la route de Paris. C'est également transformé en ponceau, mais

sur le fossé servant à l'évacuation des eaux pluviales et des eaux usées d'une ferme de Souday, que l'abbé Blanchard retrouvera un polissoir (ALEXANDRE, 1904, p. 90).

En 1907, Georges Renault (p. 267) publie une étude sur le dolmen de Barbigault à Huisseau-en-Beauce, qui lui avait été signalé par Gallois, industriel à Vendôme. Il rapporte que c'est en passant à bicyclette sur la route de Tours que ce dernier avait aperçu, dans un champ, des terrassiers dégagant de grosses pierres gênantes pour la culture, cela dans le but de les faire sauter. Au moment où l'article va paraître, ce mégalithe aura lui aussi été détruit.

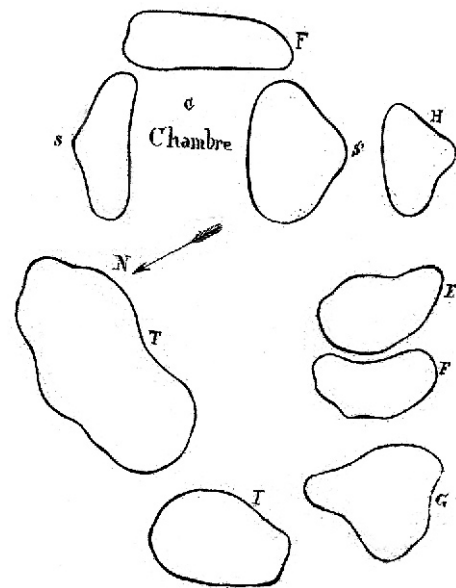


Fig. 15 : Plan du dolmen disparu de Barbigault à Huisseau-en-Beauce par Georges Renault (BSAV, 1907).

En 1917, Julien de Saint-Venant (p. 14) observe que les polissoirs se font rares en Loir-et-Cher, utilisés comme pierre à bâtir, ou comme matériaux pour l'empierrement des routes lorsqu'ils ont été brisés. Comme le souligne l'abbé Nouel en 1961 (p. 494), ces petits mégalithes ont la malchance d'être plus faciles à détruire que les dolmens. Il observe d'ailleurs que «depuis l'usage des machines agricoles, les *perrons* [grosses pierres] sautent les uns après les autres», que plusieurs polissoirs ont été détruits, et que «presque tous sont menacés». Il appelle donc les cultivateurs à les respecter, où bien, à la rigueur, à les faire transporter soit à la limite de leur champ, soit dans la cour de la mairie de leur commune, soit dans un musée local, tel celui de Vendôme, qu'il cite en exemple. Les destructions vont malheureusement se poursuivre au cours du XX^e siècle, et l'abbé André Nouel (1954, p. 29) pourra encore observer que le dolmen des Petits Marais de Pouline, à Villerable, déjà en piètre état lors des fouilles de Barrier (1921-1925), a été démantelé vers 1951, et que ses pierres ont été «dispersées sur les flancs de la Butte de Pouline».

Outre les destructions opérées par les ingénieurs et chefs des travaux des Ponts et Chaussées, ou par les propriétaires des mégalithes, il faut également signaler ceux qui résultent des explorations archéologiques menées par les premiers archéologues, travaux qui ont, pour le moins, détruit des stratigraphies encore en place : les *archives du sol*. On en voit un bien triste exemple avec le cas du dolmen des Petits Marais à Villerable, resté jusqu'alors protégé par le tumulus qui le recouvrait. Lorsque Gaston Barrier entreprend de le fouiller en 1923, il commence par complètement détruire son tumulus, avant de vider la chambre du dolmen, puis, vers 1950, les quatre ou cinq blocs restants seront arrachés par le propriétaire du terrain (DESPRIÉE, LEYMARIOS, 1974, p. 185).

Quelques mégalithes classés Monuments historiques

Dès l'époque des recherches de Gervais Launay, quelques mégalithes du Vendômois pourront heureusement être protégés de la destruction, au titre de la loi relative aux Monuments historiques. L'article 4 de la loi du 30 mars 1887, portant sur la « conservation des monuments et objets ayant un intérêt historique et artistique », stipule que : « L'immeuble [le monument mégalithique] classé ne pourra être détruit, même en partie, ni être l'objet d'un travail de restauration ou de modification quelconque, si le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts n'y a donné son consentement ». Les servitudes d'alignement, dont on sait qu'elles ont entraîné de nombreuses destructions de mégalithes par l'administration des Ponts et Chaussées aux XVIII^e et XIX^e siècles, ne sont pas applicables aux immeubles classés. Par l'article 5 de cette loi, le Ministre se donne la possibilité d'exproprier le propriétaire d'un « monument mégalithique » et du terrain sur lequel il s'élève, lorsque sa proposition de classement aura été refusée (BERTHELOT, 1887, p. 61).

En Vendômois, la liste publiée dans le Bulletin de 1877 énumère dix « monuments mégalithiques » protégés au titre de cette loi, avec l'assentiment des propriétaires : le dolmen des Grosses Pierres à Brévainville ; le dolmen de la Pierre Levée à La Chapelle-Vendômoise, on le sait protégé par la Société depuis 1862 ; le polissoir de la Pierre Cochée à Droué ; deux menhirs, un dolmen et un polissoir situés à Huisseau-en-Beauce ; le dolmen de Bourges à Landes ; le dolmen sous tumulus des Tâtonneries et le polissoir du Petit Fontenail à Nourray (GRENOUILLOT, 1887, p. 62). La « liste des immeubles classés parmi les Monuments historiques, avant la promulgation de la loi du 31 décembre 1913 », publié dans le bulletin de la Société en 1917 (p. 11-13), n'y ajoute que le menhir d'Huchigny à Areines, découvert et fouillé dix ans auparavant (RENAULT, 1903, p. 112-113).

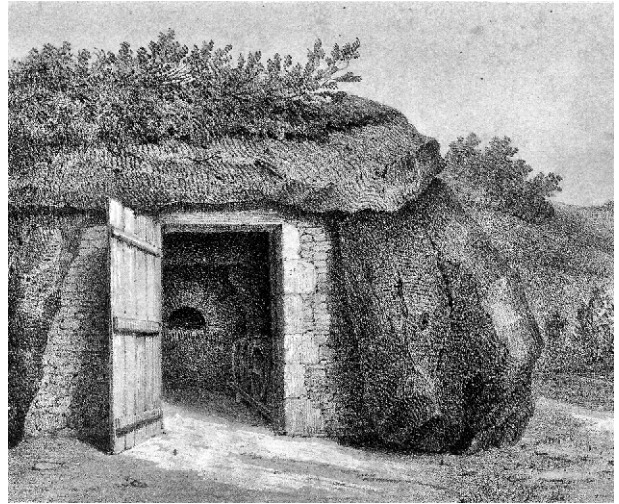


Fig. 16 : Dolmen de la Grotte des Fées, ou de Bourges à Landes-le-Gaulois, vu par Gervais Launay (PÉTIGNY, 1849).

Les listes publiées dans le bulletin de la Société en 1927 (p. 21) et 1957 (p. 53) permettent malheureusement de constater, qu'outre les mégalithes « classés définitivement » avant 1914, il n'y en aura pas d'autres à être classés, ou simplement inscrits à l'inventaire supplémentaire durant la première moitié du XX^e siècle. Au moment où ils publient leur inventaire, en 1974, Jacky Desprieé et Claude Leymarios (p. 8, 219) pourront estimer qu'au niveau du seul département de Loir-et-Cher, ce sont quarante dolmens, dix-huit menhirs et quatre polissoirs, soit près de la moitié des mégalithes précédemment recensés, qui ont disparu avant 1968. Conscients du danger qui menace toujours les petits mégalithes, et plus spécialement les sépultures sous dalle, ces auteurs concluent d'ailleurs leur inventaire par un appel à renforcer la protection de ce patrimoine des premiers âges.

La question des mégalithes revue par Florance (1923)

En 1923, Camille Florance publie un état des connaissances relatives à la Préhistoire de son département, dont celles concernant les mégalithes, dans le *Bulletin de la Société d'histoire naturelle et d'anthropologie de Loir-et-Cher* (p. 312-483). Cette publication est due aux soins d'un érudit blésois (1846-1931) dont on sait qu'il prospecte activement son département depuis 1882, avant de devenir en 1901, et pour presque trente ans, le président de sa société d'anthropologie, et comme le véritable créateur de son musée blésois, pour partie consacrée à la Préhistoire locale (BILLAULT, 1912, p. 49 et *sq.*). Complétée par les quelques études et fouilles entreprises avant 1930, la synthèse publiée par Florance marque une solution de continuité entre la phase des premières observations, réalisées depuis la

seconde moitié du XIX^e siècle, et celle des études plus scientifiques de l'époque contemporaine.

Jacky Despriée et Claude Leymarios (1974, p. 22) ont noté que, dès cette époque, l'inventaire des mégalithes de Loir-et-Cher reprend l'essentiel des monuments aujourd'hui connus, avec cent trente-quatre mégalithes repérés avant 1917, vingt-quatre découverts de 1917 à 1930, et seulement huit de 1950 à 1970. Le cas loir-et-chérien confirme ce que soulignait déjà le manuel de recherches de la Société préhistorique française en 1906 (p. 261-262) : « il ne faut plus compter sur l'exploration directe du terrain pour découvrir aujourd'hui des mégalithes non signalés encore [...] même en prenant pour guide le garde champêtre », employé dont on sait qu'il connaît parfaitement le territoire de sa commune.

Les études scientifiques de l'époque contemporaine seront, pour ainsi dire, annoncées en Vendômois par trois publications novatrices : l'étude, par les soins éclairés de Gérard Cordier en 1968, du remarquable mobilier archéologique précédemment recueilli par Gaston Barrier et son équipe dans les fouilles des dolmens des Marais à Villerable (1921-1925) ; la fouille de sauvetage, en 1966, puis la publication de la sépulture de la Pierre Levée de la Garenne à Landes-le-Gaulois par Louis Doustin et Jacky Despriée en 1971 ; enfin l'inventaire des mégalithes de Loir-et-Cher par Jacky Despriée et Claude Leymarios en 1974.

Ces derniers (p. 23) regarderont l'inventaire de Camille Florance comme déjà « très complet », ce qui n'est pas un mince compliment de la part de chercheurs publiant eux-mêmes un nouvel état de la question, dont on constate qu'il est précis et parfaitement documenté, un demi-siècle plus tard. Ils observeront que Florance a pu mettre à profit les souvenirs, les notes manuscrites et les collections d'un certain nombre de chercheurs locaux, tel l'instituteur Paul Clément à Artins (FLORANCE, 1923, p. 451), documentation qui a depuis disparu. On sait ainsi que Florance a pu montrer à Clément une lettre envoyée à Gervais Launay en 1878, afin de lui signaler une « pierre remarquable » : le menhir de Bouillant à Villedieu-le-Château (CLÉMENT, 1910, p. 88, n. 1).

Prenant notamment en compte le fait que les dolmens de Loir-et-Cher n'ont fourni que des objets de pierre taillée ou polie, Camille Florance date les « grands dolmens » et les menhirs du Néolithique moyen, les petits dolmens du Néolithique récent, voire de l'âge du Bronze pour certains de ces derniers (1923, p. 312-313). C'est le cas de la sépulture mégalithique d'Envernois à Saint-Rimay, qu'il avait d'abord datée de la fin du Néolithique, et qui lui apparaît, en 1925 (p. 297), comme pouvant « bien n'être que de l'âge du Bronze », hypothèse dont on a vu qu'elle est en contradiction avec les données tirées des dernières fouilles archéologiques opérées en Beauce (voir *supra*). Après avoir rappelé que « pendant longtemps on considéra les dolmens comme des autels druidiques », les celtomanes allant même jusqu'à y décrire des « sacrifices sanglants »,

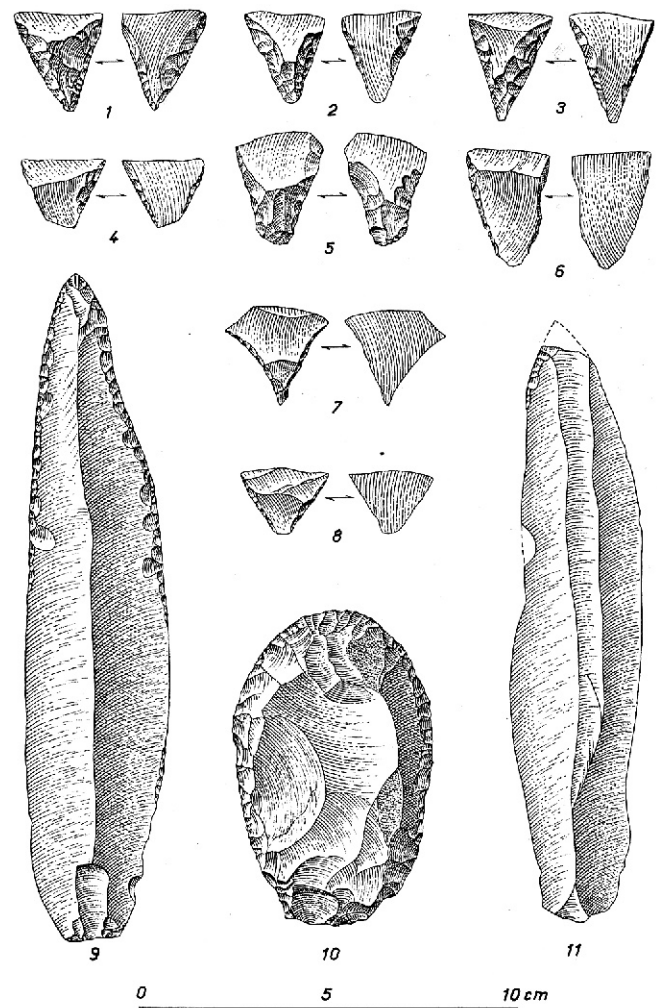


Figure 3

« Dolmen » des Marais, industrie lithique.
1 à 8, flèches tranchantes ; 9, 11, poignards ou pointes de lances ;
10, grattoir.

Fig. 17 : Mobilier de la fouille du dolmen des Marais à Villerable par Gaston Barrier, étudié par Gérard Cordier (BSAV, 1968).

Florance (1923, p. 320-321) souligne que la non correspondance de ces monuments avec l'aire d'expansion des Celtes, comme les nombreuses fouilles opérées en Bretagne depuis le milieu du XIX^e siècle, permettent d'être dorénavant assuré de leur « caractère nettement funéraire ». Mais, à y réfléchir, les données archéologiques prises en compte par Florance ne peuvent, à elles seules, tout à fait réduire à néant l'hypothèse faisant des dolmens des lieux où se sont opérées les pratiques sanglantes attribuées à la religion druidique par César.

Dans son inventaire des mégalithes loir-et-chériens, Camille Florance distingue neuf groupes typologiques, dont trois classes de dolmens (1923, p. 318-319) : les « dolmens simples ou trilithes, appelés autrefois lichavens » (composés de deux pierres supportant une troisième formant linteau), les « grands dolmens » et les « allées couvertes » (composées d'un couloir d'accès

aboutissant à une ou plusieurs chambres, formées de plusieurs tables et d'un grand nombre de supports). Se fondant toujours sur les fouilles opérées en Bretagne, il reconnaît les « grands dolmens », qui ont dû souvent être recouvert par un tumulus, comme des « ossuaires contenant des sépultures collectives et successives », plutôt destinés à l'inhumation des chefs, en y soupçonnant la pratique du décharnement préalable des corps (p. 321-323).

Après avoir noté que la « civilisation dolménique » avait été attribuée à des « populations maritimes » (p. 327), hypothèse dont a vu qu'elle avait déjà été avancée par le comte de Caylus (VI, 1764, p. 386), Camille Florance évoque la relation existant entre ces mégalithes et les régions où les rochers ont été dénudés et déplacés pendant les phases glaciaires, les rendant ainsi disponibles pour un emploi cultuel, presque sur place, par les populations du Néolithique (p. 329-330). En 1925, Florance (p. 416), qui se dit « confirmé dans sa manière de voir », soutient l'idée « qu'en général, la disparition de la coutume d'élever des mégalithes correspond avec l'épuisement des gros blocs de pierre dénudés et plus ou moins erratiques se trouvant à la surface du sol, à la suite des phases glaciaires. Les sépultures autres que les grands et les petits dolmens [...] paraissent être la conséquence de cet épuisement dans nos régions et ailleurs ».

Le géologue Georges Denizot confirmera, en 1929 (p. 131-132), que les pierres dont sont constitués les monuments mégalithiques du Vendômois ont bien été trouvées par les hommes du Néolithique à « très faible distance », et que leur « situation naturelle se retrouve sur le coteau le plus voisin » ou « descendues au fond des vallées », où elles sont alors plus ou moins enfouies dans les alluvions du Loir. Il notera également qu'on peut voir, par exemple autour de Vendôme, de véritables chaos de pierres semblables à celles que les hommes du Néolithiques ont utilisées, en prélevant les plus grosses d'entre-elles, formations naturelles qui ont dû embarrasser les archéologues de la seconde moitié du XIX^e siècle lancés à la recherche des menhirs et des polissoirs fixes.

Dans son inventaire, Camille Florance cite dix-huit dolmens, dont trois détruits (1923, p. 331), et quatorze menhirs dont trois détruits (p. 435). On constate que cet auteur bien informé n'en connaît pas beaucoup plus que Gervais Launay en 1878, et il se contente d'ailleurs, le plus souvent, de reprendre les travaux de son prédécesseur. Il évoque cependant le dolmen de la Perriche à Lunay (p. 340-341), « découvert, il n'y a pas longtemps », par Aubin, « greffier de la justice de paix » à Montoire, suite au dégagement d'une partie du tumulus qui le recouvrait par son propriétaire. D'autres mégalithes de petite taille continueront de se faire jour, dans les décennies suivantes, et si Gaston Barrier, dans son étude sur la vallée de la Brisse, y signalait en 1923 vingt-deux mégalithes pour la plupart encore existants, ses recherches de septembre 1924, permettront d'y ajouter trois nouveaux polissoirs fixes situés sur la

commune d'Huisseau-en-Beauce (BARRIER, 1925, p. 136).

En 1929, Georges Denizot publie un état de la question des « emplacements préhistoriques des vals du Loir », compilation prenant notamment en compte les mégalithes connus sur le parcours vendômois de la rivière et de ses affluents (p. 104-114). Il attribue ces mégalithes à un « âge de la Pierre polie et du Bronze », daté du VII^e au II^e millénaire avant notre ère (p. 129), et tout en admettant l'usage funéraire des dolmens, il doute qu'il soit exclusif, pensant que les « grands dolmens en particulier ont pu avoir une destination plus strictement religieuse » (p. 134). Ce travail se distingue de ce qui avait été fait précédemment, dans la mesure où il est le fait d'un universitaire, et surtout d'un chercheur qui vient de soutenir une thèse de géologie régionale consacrée à la région orléanaise (1927), dans la mesure également où il prend pour champ de recherche, non l'arrondissement de Vendôme ou le département de Loir-et-Cher, mais ce qui apparaît comme une véritable unité géographique, centrée sur la vallée du Loir.

Le travail d'inventaire des mégalithes du Vendômois, entrepris par Gervais Launay à partir des années 1840, publié en 1868, 1872 et 1878, repris et complété par Camille Florance en 1923, trouvera, au-delà de la séquence historique à laquelle se limite la présente

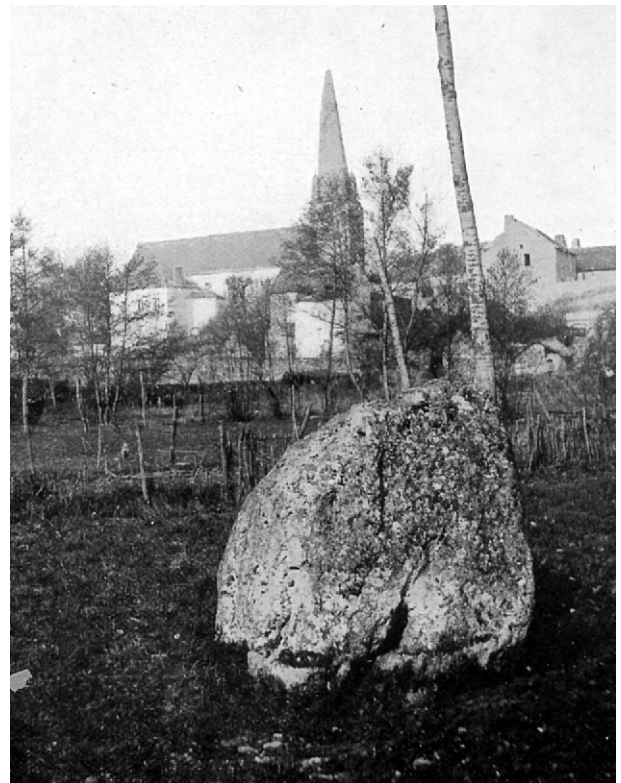


Fig. 18 : Une erreur d'attribution rectifiée dans l'inventaire de 1974 : le menhir de la Pierre Levée, et non la Pierre de Gloria, mégalithe de Thoré-la-Rochette détruit vers 1882 (RENAULT, 1914).

étude, ce qu'on peut regarder comme un aboutissement de la première connaissance archéologique avec l'inventaire de Jacky Despriée et Claude Leymarios en 1974. La multiplication des fouilles archéologiques, maîtrisant mieux les analyses stratigraphiques, comme l'observation ethnoarchéologique des sols anthropiques, initiée par le préhistorien André Leroi-Gourhan (par ex. 1950, p. 13), disposant surtout de nouveaux moyens de datation et pouvant se référer à un bien plus grand nombre de publications scientifiques, permettra seule d'espérer que l'on puisse aller au-delà de cette première phase de la connaissance en Vendômois. C'est ce que laissent penser les acquis des études menées récemment sur le territoire de la Beauce, notamment à Tilly-le-Péneux, Saint-Piat, Malesherbes, Orville.

On peut considérer que cette nouvelle phase des recherches, impliquant des fouilles archéologiques, même si de nombreuses explorations à la pelle et à la pioche ont été menées précédemment, débute au cours des années 1920, en tant que complément des premiers inventaires et des observations dont il a été ici question. En 1923, Gaston Barrier (p. 49) avait en effet observé que : « bien qu'exploré en surface depuis plus de soixante années, mais encore peu fouillé, le Vendômois est loin d'avoir fourni à l'archéologie préhistorique toute la contribution qu'on peut attendre d'un pays aussi privilégié ». C'est ce constat qui va l'amener à entreprendre la fouille de plusieurs monuments mégalithiques sur le territoire de la commune de Villérable, avec l'aide ultérieure de deux de ses collègues de la Société : Paul Clément et Édouard Valin.

Ces premières explorations archéologiques, qui précèdent de quelque quarante ans la première fouille que l'on puisse aujourd'hui regarder comme satisfaisante, travail en outre suivi d'une bonne exploitation des données de terrain (DOUSTIN, DESPRIÉE, 1971), constituent un autre pan de l'histoire de l'*archéologie autochtone* en Vendômois, question qui a fait l'objet d'une étude complémentaire (SCHWEITZ, 2012). Même si elles ne correspondent évidemment plus aux critères des recherches scientifiques actuelles, on ne peut tout à fait oublier qu'en 1925, Camille Florance (p. 390), président de la Société d'histoire naturelle et d'anthropologie de Loir-et-Cher, regardait l'instituteur Gaston Barrier comme un « archéologue d'avenir », et considérait que ses recherches avaient été « couronnées de succès » parce que faites « avec beaucoup de méthode et de persévérance ».

Références

- ALEXANDRE (J.) – « Monuments préhistoriques du Perche », *BSAV*, 1896, p. 171-176.
- ALEXANDRE (J.) – « Le polissoir de la Fontenelle », *BSAV*, 1903, p. 191-194.
- ALEXANDRE (J.) – « Les polissoirs de Souday et du canton de Mondoubleau », *BSAV*, 1904, p. 88-93.
- ANTONY-GENEVOIX – *Chorographie du département de Loir-et-Cher, ou description géographique, historique et archéologique [...]*, Blois, l'auteur, 1844.
- BAILLET – [communication sur le polissoir de la Pierre Cochée à Droué], *BSAV*, 1862, p. 54-55.
- BAILLEUL (Raymond) – *Maîtres et élèves d'autrefois. Histoire de l'enseignement en Touraine, des origines à nos jours*, Tours, l'auteur, 1992.
- BARRIER (Gaston) – « Les monuments mégalithiques de la vallée de la Brisse », *BSAV*, 1923, p. 49-90.
- BARRIER (Gaston) – « Notes sur trois nouveaux polissoirs à la Touche, commune de Huisseau-en-Beauce », *BSAV*, 1925, p. 136-138.
- BARRIER (Gaston) – « Le dolmen de Cornevache, près de Périgny (Loir-et-Cher) », *BSAV*, 1926, p. 31-38.
- BARRIER (Gaston) – « Nouvelles fouilles au dolmen des Marais, commune de Villérable (Loir-et-Cher) », *BSAV*, 1926, p. 69-72.
- BARRIER (Gaston) – « Une sépulture néolithique à Villérable, près de Vendôme (Loir-et-Cher) », *BSAV*, 1927, p. 70-78 [voir également le *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1927, 24, 3, p. 85-89].
- BARRIER (Gaston) – « Trois nouveaux polissoirs néolithiques du Vendômois », *BSAV*, 1928, p. 51-58.
- BARRIER (Gaston) – « Le dolmen de Pouline, commune de Villérable (Loir-et-Cher) », *BSAV* 1928, p. 59-65.
- BARTHÉLEMY (Dominique) – *La société dans le comté de Vendôme de l'an mil au XIV^e siècle*, Paris, Fayard, 1993.
- BATISSIER (Louis) – *Éléments d'archéologie nationale, précédés d'une histoire de l'art monumental chez les anciens*, Paris, Leleux, 1843.
- BEAUFILS (Achille) – *Les monuments mégalithiques des environs de Blois*, Blois, Impr. centrale, administrative et commerciale, 1905.
- BERGEVIN (Louis), DUPRÉ (Alexandre) – *Histoire de Blois*, Blois, E. Dézairs, 2 t., 1846-1847.
- BERTHELOT – « Conservation des monuments et objets ayant un intérêt historique et artistique (Loi du 30 mars 1887) », *Revue de Loir-et-Cher*, 1887, 8, p. 60-62.
- BERTRAND (Alexandre) – *Archéologie celtique et gauloise. Mémoires et documents relatifs aux premiers temps de notre histoire nationale ; deuxième édition revue et augmentée*, Paris, Ernest Leroux, 1889.
- BILLAULT (Abel) – *En Blaisois. Figures d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, Honoré Champion, 1912.
- BLESBOIS (Georges) – « Description sommaire de la collection Alcide Couette, d'Orchaise », *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Loir-et-Cher*, 10, 1907, p. 103-104.
- BOURGEOIS (abbé, Louis-Alexis) – « Simple causerie sur les découvertes récentes relatives à l'homme fossile », *BSAV*, 1863, p. 75-82.
- BOURGEOIS (abbé, Louis-Alexis) – [mémoire sur l'archéologie préhistorique], in *Congrès archéologique de France, XXXIX^e session. Séances générales tenues à Vendôme en 1872 par la Société française d'archéologie*

- pour la conservation et la description des monuments*, Paris, Derache ; Caen, Leblanc-Hardel impr.-libr. ; Angers, Lachèze, Bellevue et Dolbeau impr.-libr., 1873, p. 7-38.
- BOUSREZ (Louis) – *L'Anjou aux âges de la pierre et du bronze. Inventaire des monuments mégalithiques de Maine-et-Loire*, Paris, Félix Alcan éd., 1897.
- BRACKHENHOFFER (Élie) – *Voyage en France 1643-1644*, trad. Henry Lher, Paris, Berger-Levrault éd., 1925.
- CAYLUS (Anne-Claude-Philippe de Tubières, comte de) – *Recueil d'Antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*, Paris, chez Desaint et Saillant, 7 vol., 1752-1767.
- CÉSAR (Jules) – *Commentaires sur la guerre des Gauls [...]*, éd. Artaud et Félix Lemaistre, Paris, Garnier frères, s. d. [éd. fin XIX^e siècle].
- CHABOUILLET (Pierre) – «Compte rendu des lectures de la Sorbonne (section d'Archéologie), séance du 16 avril 1868», [rapport sur : *Dolmens, pierres levées et polissoirs* de Gervais Launay], *Revue des sociétés savantes de la France et de l'étranger*, 4^e série, VII, 1868, p. 414-415.
- CHAUVIN (Jean) – «Un professeur original du collège de Pontlevoy : l'abbé Bourgeois», *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Touraine*, 21, 2008, p. 279-289.
- CLÉMENT (Paul) – «Les menhirs de Villedieu», *BSAV*, 1910, p. 86-94.
- CORDIER (Gérard) – «Le dolmen des Marais à Ville-able (Loir-et-Cher)», *BSAV*, 1968, p. 45-64.
- COUETTE (Alcide) – «Notes sur quelques monuments préhistoriques du Blaisois», *Le Loir-et-Cher historique*, 1890, p. 136-143.
- COUETTE (Alcide) – «L'âge de la Pierre à Landes», *BSAV*, 1891, p. 156-158.
- COYE (Noël) – *La Préhistoire en paroles et en acte. Méthodes et enjeux de la pratique archéologique (1830-1950)*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- DÉCHELETTE (Joseph) – *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine ; I – Archéologie préhistorique*, Paris, libr. Alphonse Picard et fils, 1908.
- DELAUNAY (Émile), MORANCÉ (Léon) – *Guide du touriste dans la vallée du Loir*, La Chartre-sur-le-Loir, libr. Hausseray-Chambris, s. d. [1884].
- DELAUNAY (Gervais) – «Découverte d'un nouveau polissoir. Rapport [...]», *BSAV*, 1879, p. 291-293.
- DEMAZIÈRES (O.) – *Essai sur le préhistorique dans le département de Maine-et-Loire. Revue historique, bibliographie, collections*, Angers, Germain et Grassin impr. libr., 1896.
- DENIZOT (Georges) – «Les emplacements préhistoriques des vals du Loir», *BSAV*, 1929, p. 89-138.
- DESPARANCHES – «Lettres [...] à M. Éloi Johanneau [sur trois dolmens de Loir-et-Cher]», *Mémoires de l'Académie celtique, ou mémoires d'antiquités celtiques, gauloise et françaises*, 1809, p. 492-494.
- DESPRIÉE (Jackie), LEYMARIOS (Claude) – *Inventaire des mégalithes de la France ; 3 – Loir-et-Cher*, Paris, CNRS, 1974.
- DOUSTIN (Louis), DESPRIÉE (Jacky) – «La sépulture de la Pierre Levée de la Garenne à Landes-le-Gaulois (Loir-et-Cher)», *Revue archéologique du Centre de la France*, 10, 3-4, 1971, p. 238-249.
- DU CLEUZIQU (Henri Raison) – *La création de l'homme et les premiers âges de l'humanité*, Paris, C. Marpon et E. Flammarion, 1887.
- DU PLESSIS (A.) – «Rapport sur les travaux de la Société [...]. Lu dans la séance publique du 28 août 1833», *Mémoires de la Société des sciences et des lettres de la ville de Blois*, 1833, p. 447-496.
- DULAURE (Jacques-Antoine) et al. – «Questions proposées par l'Académie celtique», *Mémoires de l'Académie celtique, ou mémoires d'antiquités celtiques, gauloises et françaises*, 1807, p. 74-86.
- ESPINAY (Gustave d') – [monuments mégalithiques de l'arrondissement de Loches], *Congrès archéologique de France, XXXVI^e session. Séances générales tenues à Loches en 1869 par la Société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments*, Paris, Derache ; Caen, Leblanc-Hardel impr.-libr., 1870, p. 11-13.
- FLORANCE (Ernest-Camille) – «Notes sur quatre dolmens non décrits du canton d'Ouzouer-le-Marché», *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Loir-et-Cher*, 13, 1911-1912, p. 106-111.
- FLORANCE (Ernest-Camille) – «Excursion botanique et archéologique du 10 mai 1914, dans la vallée de la Cisse», *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Loir-et-Cher*, 1914, p. 109-114.
- FLORANCE (Ernest-Camille) – «L'archéologie préhistorique, protohistorique et gallo-romaine en Loir-et-Cher. Ère quaternaire. Période Néolithique ou de la Pierre polie», *Bulletin de la Société d'histoire naturelle et d'anthropologie de Loir-et-Cher*, 1923, p. 98-513 [monuments mégalithiques : p. 312-483].
- FLORANCE (Ernest-Camille) – «L'archéologie préhistorique, protohistorique et gallo-romaine en Loir-et-Cher. Période protohistorique. I – Âge du Bronze», *Bulletin de la Société d'histoire naturelle et d'anthropologie de Loir-et-Cher*, 1925, p. 251-443.
- FLORANCE (Ernest-Camille) – «La vie et l'œuvre de l'abbé Bourgeois, ancien directeur de l'École de Pontlevoy», *Bulletin de la Société d'histoire naturelle et d'anthropologie de Loir-et-Cher*, 1929, p. 216-224.
- FONTENEAU (H.) – «Quelques monuments mégalithiques ; et les vestiges gallo-romains du canton d'Ouzouer-le-Marché», *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Loir-et-Cher*, 13, 1911-1912, p. 112-131.
- GRAN-AYMERICH (Ève) – *Les chercheurs du passé, 1798-1945*, Paris, CNRS éd., 2007.
- GRENOUILLOT (J.-A.) – «Monuments historiques classés en Loir-et-Cher», *Revue de Loir-et-Cher*, 1887, 8, p. 62-63.

- GRUET (Michel), LE ROUX (Charles-Tanguy) – *Mégalithes en Anjou [...]*, s. l., Cheminement, 2005 [rééd. actualisée de l'*Inventaire des mégalithes de France*; 2 – *Maine-et-Loire*, 1967].
- HOUSSAY (François) – «Trois nouveaux polissoirs», *Revue de l'École d'anthropologie de Paris*, quatorzième année, X, octobre 1904, p. 326-330.
- JOHANNEAU (Éloi) – «Discours d'ouverture sur l'établissement de l'Académie celtique, les objets de ses recherches et le plan de ces travaux. Lu [...] le 9 germinal an XIII [...], *Mémoires de l'Académie celtique, ou mémoires d'antiquités celtiques, gauloises et françaises*, 1807, p. 28-64.
- JOHANNEAU (Éloi) – «Sur un temple du culte druidique, appelé le Château, la Maison ou Grotte des Fées, situé sur la commune de Saint-Antoine-du-Rocher, près de Tours [...], *Mémoires de l'Académie celtique, ou mémoires d'antiquités celtiques, gauloises et françaises*, 1810, p. 396-416.
- LA SAUSSAYE (Louis de) – «Proposition d'un plan de travail», *Mémoires de la Société des sciences et des lettres de la ville de Blois*, 1833, p. 13-43.
- LA SAUSSAYE (Louis de) – «Année académique 1840-1841. Discours prononcé à l'ouverture de la séance publique annuelle du 3 septembre 1841», *Mémoires de la Société des sciences et des lettres de la ville de Blois*, 1852, p. 25-36.
- LAUGARDIÈRE (abbé, Maurice) – «Discours prononcé [...] aux obsèques de M. Julien Barré de Saint-Venant; Président honoraire, le 3 mai 1930. Publications», *Mémoires de la Société des antiquaires du Centre*, 44, 1931, p. XLVII-LXI.
- LAUNAY (Gervais) – «Rapport sur la découverte d'un tombeau gaulois dans la commune de Saint-Rimay [...], *BSAV*, 1869, p. 107-116.
- LAUNAY (Gervais) – [inventaire des polissoirs, des dolmens et menhirs du Vendômois], in *Congrès archéologique de France, XXXIX^e session. Séances générales tenues à Vendôme en 1872 par la Société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments*, Paris, Derache; Caen, Leblanc-Hardel impr.-lib.; Angers, Lachèze, Belleuvre et Dolbeau impr.-lib., 1873, p. 44-54.
- LAUNAY (Gervais) – «Rapport sur la découverte d'un polissoir faite dans la commune de Villerable en 1874», *BSAV*, 1875, p. 21-23.
- LAUNAY (Gervais) – «Dolmens, pierres levées et polissoirs du Vendômois», *BSAV*, 1878, p. 166-191.
- LAUNAY (Gervais) – «Découverte d'un nouveau polissoir à Nourray», *BSAV*, 1879, p. 291-293.
- LAUNAY (Gervais) – *Guide du Touriste dans le Vendômois, publié sous les auspices de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, Vendôme, libr.-éd. A. Foucher, 1883.
- LAUNAY (Gervais) – «Note sur le dolmen récemment découvert à Fréteval», *BSAV*, 1884, p. 20-22.
- LAUNAY (Gervais) – «Historique du polissoir de Nourray», *BSAV*, 1884, p. 189-192.
- LAUNAY (Gervais) – *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Vendôme, rédigé sous les auspices de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, Vendôme, typo. Lemercier, 1889.
- LEDOUBLE (D^r Anatole) – *La Grotte des Fées de Metray à l'époque de la pierre polie. Reconstitution à l'exposition nationale de Tours 1892 (section de l'Art rétrospectif)*, Tours, impr. Arrault, 1892.
- LEDRU (Ambroise) – *Répertoire des monuments et objets anciens, préhistoriques, gallo-romains, mérovingiens et carolingiens, existant ou trouvés dans les départements de la Sarthe et de la Mayenne*, Le Mans, Société des archives historiques du Maine, 1911.
- LEROI-GOURHAN (André), LAMING (Annette) – *Les fouilles préhistoriques (techniques et méthodes)*, Paris, éd. A. et J. Picard, 1950.
- LEYMARIOS (Claude) – «Un polissoir inédit près de la tour de Grisset, commune de Fréteval (Loir-et-Cher)», *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1965, 2 - février, p. LXXXI-LXXXIII.
- LEYMARIOS (Claude) – «Deux nouveaux polissoirs inédits en Vendômois», *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1965, 4 - avril, p. CLIII-CLV.
- LEYMARIOS (Claude) et al. – *Dessins et aquarelles de Gervais Launay (1804-1891); deuxième album : Morée et son canton*, Blois, Comité départemental du patrimoine et de l'archéologie en Loir-et-Cher, 2011.
- MARTONNE (Alfred de) – [note sur le dolmen de La Chapelle-Vendômoise], *Mémoires de la Société impériale des antiquaires de France*, 3^e série, VII, 1863, p. 120-122.
- MARTONNE (Alfred de) – *Le dolmen de La Chapelle-Vendômoise*, Paris, libr. A. Aubry, 1865.
- Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts – «Liste des immeubles classés parmi les Monuments historiques, avant la promulgation de la loi du 31 décembre 1913», *BSAV*, 1916, p. 11-13; *id.*, 1927, p. 21; *id.*, 1957, p. 52-56.
- MASSET (Claude) – *Les dolmens. Sociétés néolithiques et pratiques funéraires*, Paris, éd. Errance, 1997.
- MONTFAUCON (Bernard de) – *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*, Paris, chez Florentin Delaulne, [...], 15 vol., 1719-1724.
- NADAILLAC (Jean du Pouget, marquis de) – «Mémoire sur les silex taillés antédiluviens et celtiques», *BSAV*, 1864, p. 11-31.
- NOUEL (abbé, André) – «Le peuplement de la vallée de la Brisse à l'époque préhistorique», *BSAV*, 1954, p. 25-38.
- NOUEL (abbé, André) – «Les polisseurs néolithiques de l'Eure-et-Loir (région Sud), du Loiret, du Loir-et-Cher et de la Seine-et-Marne (portion gâtinaise)», *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1961, 58, 7, p. 493-511.
- PESCHE (Julien-R.) – *Précis historique sur le Maine*, Le Mans, impr. Monnoyer, 1842.
- PÉTIGNY (Jules de), LAUNAY (Gervais) – *Histoire archéologique du Vendômois*, Vendôme, Henrion éd., 1849.

- PÉTIGNY (Jules de) – « Mémoire sur les monuments celtiques du Vendômois [...] », *BSAV*, 1864, p. 193-205.
- RABOUIN – « Description d'un menhir », *BSAV*, 1892, p. 110.
- RABOUIN – « Notice sur Landes », *BSAV*, 1898, p. 47-80.
- RENAULT (Georges) – « Le menhir d'Huchigny », *BSAV*, 1903, p. 112-113.
- RENAULT (Georges) – « La fin d'un dolmen (la Pierre-aux-morts) », *BSAV*, 1904, p. 83-87.
- RENAULT (Georges) – « Découverte d'une sépulture néolithique à Martigny (près Vendôme) », *BSAV*, 1904, p. 294-301.
- RENAULT (Georges) – « Le dolmen de Barbigault », *BSAV*, 1907, p. 266-278.
- RENAULT (Georges) – « Le menhir de Thorée », *BSAV*, 1914, p. 10-18.
- ROCHAMBEAU (Achille de) – « Étude sur les origines de la Gaule appliquée à la vallée du Loir, dans le Vendômois », *BSAV*, 1863, p. 189-204.
- ROCHAMBEAU (Achille de) – « Le dolmen de Vaugouffard ou Pierre Brau », *BSAV*, 1869, p. 101-103.
- SAINT-VENANT (Julien Barré de) – « Inventaire raisonné des polissoirs néolithiques de Loir-et-Cher et des ateliers qui les alimentaient », *BSAV*, 1917, p. 15-65 ; id., 1918, p. 7-51.
- SAINT-VENANT (Raoul Barré de) – « Visite au dolmen de la Taulière, commune de Ruan », *BSAV*, 1893, p. 14-21.
- SAINT-VENANT (Raoul Barré de) – « Notice nécrologique sur M. le baron de Maricourt », *BSAV*, 1903, p. 23-37.
- SAINT-VENANT (Raoul Barré de) – « Une excursion à Ruan et Droué », *BSAV*, 1903, p. 201-210.
- SAINT-VENANT (Raoul Barré de) – *Dictionnaire topographique, historique, biographique, généalogique et héraldique du Vendômois et de l'arrondissement de Vendôme*, Blois, Impr. Migault, 1912-1917, 4 t.
- SCHWEITZ (Daniel) – « La Cave des Vierges à Lavaradin : Un ermitage troglodytique du Moyen Âge ? », *Le Bas Vendômois*, 2004, p. 14-19.
- SCHWEITZ (Daniel) – *L'identité traditionnelle du Vendômois. Des travaux d'érudition locale à la reconnaissance d'un pays de la Vieille France (fin XVIII^e-XX^e siècle)*, Vendôme, éd. du Cherche-Lune, 2008.
- SCHWEITZ (Daniel) – « Aux sources du tourisme en Vendômois : les excursions archéologiques d'avant 1914 », *Mémoires de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher*, 2010, p. 129-151.
- SCHWEITZ (Daniel) – « Archéologie préhistorique en Vendômois : les premières fouilles de mégalithes (1860-1930) », *Mémoires de la Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher*, 67, 2012, p. 129-151.
- SIMON (abbé, Michel) – *Histoire de Vendôme et de ses environs*, Vendôme, impr. Henrion-Loiseau, éd. 1834-1835, 2 t.
- Société préhistorique de France – *Manuel de recherches préhistoriques*, Paris, libr. C. Reinwald et Schleicher frères, 1906.
- SOULIER (Philippe, dir.) et al. – *La France des dolmens et des sépultures collectives (4500-2000 av. J.-C.)*, Paris, Errance, 1998.
- VOISIN (abbé, Auguste) – *Notes historiques sur le Bas-Vendômois*, Saint-Calais, libr. Peltier-Voisin, 1856.